



FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI

L'ANNÉE DE LA MATURITÉ
RAPPORT ANNUEL 2013-2014



Curage de couloir à Bois Patate

Projet 16/6

Photo courtoisie de l'ONU

APRES

PENDANT

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



L'année dernière, je rappelais à juste titre, combien les réalisations du Fonds de Reconstruction d'Haïti se sont révélées bénéfiques à la population Haïtienne, notamment la relocalisation des populations déplacées, la réhabilitation des espaces publics de Port-au-Prince transformés en refuges par les victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010, la gestion des risques et désastres, la fourniture aux élèves de kits et d'équipements de base nécessaires à leurs études.

Tout en reconnaissant ces résultats méritoires, j'invitais également le FRH à accélérer la mise en œuvre de ses activités et à mobiliser les fonds restants afin de nous aider à faire face aux besoins les plus urgents du pays.

Je suis heureux de constater, avec ce bilan de la quatrième année d'opérations du FRH, que mon appel a été entendu. Le comité de pilotage a répondu, avec la célérité habituelle, aux attentes et sollicitations multiples de notre équipe en accompagnant des projets dans les secteurs prioritaires de notre programme de gouvernement.

Cette année, le FRH a surtout permis de mobiliser un appui budgétaire important qui a contribué à la mise en œuvre des réformes cruciales au devenir de secteurs essentiels du développement de notre pays tels que l'eau potable, l'assainissement, l'éducation et le transport, tout en nous fournissant les moyens indispensables pour répondre aux besoins pressants de financement de l'Etat. Cet apport fut le bienvenu, surtout durant une période où les recettes fiscales n'ont pas été à la hauteur des projections. Sans aucun doute, les concours financiers du FRH ont été plus que décisifs pour notre effort de redressement des finances publiques.

Parmi tous les projets financés par le FRH durant cette année, permettez-moi d'en souligner un qui a particulièrement retenu mon attention, du fait de sa haute portée sociale et de son ancrage dans les priorités tracées par le Président de la République, Son Excellence Mr Michel Joseph Martelly. Il s'agit du programme de cantines scolaires que nous avons initié et restructuré en vue d'assurer des repas nutritifs et sains à nos enfants fréquentant les écoles, notamment aux enfants les plus démunis. Nous avons espoir que ce type de programme contribue fortement à l'égalité des chances pour tous les enfants d'Haïti, et au renforcement de l'œuvre de cohésion sociale à laquelle se dévoue le gouvernement.

Le FRH s'approche de la fin de sa mission, ses ressources étant presque épuisées, mais les besoins des populations sont toujours vivaces et nos ambitions de développement pour Haïti toujours plus grandes. Nous sommes confiants que la communauté internationale ne manquera pas de continuer à manifester sa solidarité et son soutien à nos actions. Dans cette perspective, on ne manquera pas de s'inspirer de l'expérience combien fructueuse que nous avons connue avec ce mécanisme, et du haut niveau d'expertise du personnel de cette institution.

Laurent Salvador Lamothe

Premier Ministre d'Haïti



Site Collectif de Morne Hercule
Projet 16/6
Photo Courtoisie de l'ONU

AVANT

APRÈS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PILOTAGE



Lors de la douzième réunion du Comité de Pilotage du FRH qui s'est tenue le 28 mai 2014 à Port au Prince, je soulignais la joie toute particulière que j'éprouvais de retrouver, en tant que Ministre de l'Economie et des Finances, le Comité en raison du caractère innovant et exemplaire de ce mécanisme de coopération mis en place par Haïti avec le soutien solidaire et actif de la communauté internationale au lendemain du séisme du 12 janvier 2010.

Je dois ajouter que mon intérêt pour le Comité de Pilotage est entretenu aussi par les débats et les échanges enrichissants menés avec des représentants de pays partenaires, sur des projets qui nous aident à affronter les défis des catastrophes naturelles qui nous ont frappés et à renforcer nos capacités à

mieux résister aux aléas naturels récurrents, mais également sur des projets qui dessinent les contours du relèvement définitif de notre pays dans sa marche vers le développement.

Avec l'esprit de coopération qui prévaut au sein du Comité, il a été facile pour la communauté internationale de bien comprendre nos besoins prioritaires de financement qui, cette année, ont été dominés par les nécessités de l'équilibre budgétaire et monétaire. Comme le constatera le lecteur de ce rapport, au cours de cette seule année fiscale entre début juillet 2013 et fin juin 2014, l'Etat a pu mobiliser une somme totale de quelque 48 millions de dollars provenant des ressources du FRH, avec une contrepartie additionnelle des partenaires de quelque 47 millions de dollars, soit un appui budgétaire total de 95 millions de dollars, ce qui constitue sans aucun doute, un record sans précédent pour notre pays. Au ministère des finances, cette bouffée d'oxygène a été très bien accueillie et mesurée à sa juste valeur car elle a permis de juguler les conséquences néfastes d'éventuels déficits publics sur l'inflation et la monnaie.

En plus de l'appui budgétaire, l'attention du lecteur ne manquera pas certainement d'être attirée aussi, par les parties du rapport 2014 qui abordent les autres activités et projets financés par le FRH. Il constatera que le Fonds a réellement atteint sa maturité avec un portefeuille de 25 projets totalisant plus de 330 millions de dollars de financements qui couvrent des secteurs prioritaires très variés de notre pays. Après avoir fini le chapitre sur les résultats, le lecteur notera également que la plupart des projets singulièrement ceux entamés durant les jours qui ont suivi le séisme dans les différents secteurs liés à la gestion des déchets, le relogement des habitants déplacés, la réhabilitation des places publiques, le renforcement des capacités en matière de gestion des désastres et des risques, commencent à arriver à terme, avec des réalisations remarquables qui ont répondu pertinemment aux préoccupations des populations, notamment celles les plus touchées par le séisme. Ces résultats témoignent également des choix judicieux de mise en œuvre du gouvernement au lendemain du séisme.

Evidemment, avec l'allocation effective de plus de 90 pour cent des ressources du FRH, la question de son futur est maintenant au centre des débats avec nos partenaires. Mon souhait est que cet instrument qui a contribué à forger un dialogue si fécond entre le gouvernement et la communauté internationale puisse continuer à nourrir la réflexion que j'ai demandée sur un mécanisme efficace de coopération qui permettra de prendre en charge les nouvelles priorités de développement du gouvernement. Comme les partenaires, je suis aussi dans l'expectative de voir les axes et recommandations qui se dégageront de l'étude d'évaluation des performances du FRH ainsi que celle sur ses perspectives, toutes deux prévues avant la fin de cette année, pour pouvoir prendre la meilleure décision sur l'avenir du FRH.

Marie-Carmelle Jean-Marie

Ministre de l'Economie et des Finances



Célébration de la journée nationale de la Femme au CRC de Canaan
Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers
Photo courtoisie du FRH

DÉCLARATION CONJOINTE DES BAILLEURS

Depuis la mise en place des nouvelles procédures clarifiant le processus de soumission des requêtes et facilitant la présentation des projets par les entités partenaires auprès du gouvernement, notre fonds commun a eu un fonctionnement plus facile et plus efficace. Nous nous réjouissons de voir que cette amélioration dans le mécanisme a concouru notamment durant cette quatrième année à (i) l'approbation de six (6) nouveaux projets et appuis budgétaires pour un montant de près de 55,8 millions de dollars, ; (ii) et la réallocation d'un montant de 15 millions de dollars dans le secteur de l'éducation pour le programme de cantines scolaires.

Avec ces nouvelles allocations, les donateurs considèrent que le FRH a atteint ses objectifs de financement puisque son portefeuille comporte maintenant près de 25 projets pour un montant total de 342 millions de dollars déployés principalement dans la reconstruction post-séisme mais aussi dans des domaines posant les jalons du développement futur du pays tels que l'éducation, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'agriculture et la protection de l'environnement. Maintenant la plupart des projets, notamment ceux initiés au commencement des efforts de reconstruction, ont été complétés et la majorité des projets en activité sont presque arrivés à terme. De nouveaux projets totalisant environ 40 millions de dollars demeurent dans le pipeline et leur ratification est prévue durant l'année en cours.

Dans ces conditions, nous estimons que le FRH est devenu mature et qu'il convient d'envisager sous peu sa clôture si le gouvernement ne lui assigne pas de nouvelles ressources ou de nouvelles missions. De plus, le temps est désormais venu d'évaluer le FRH. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a récemment réitéré son souhait d'initier cette étude afin de pouvoir tirer les leçons de l'expérience et d'examiner les futurs possibles pour le mécanisme. Quelles que soient les conclusions de cette étude, nous affirmons au gouvernement et au peuple haïtien, notre volonté de continuer à les soutenir, sur la voie de la relance et du développement qu'ils auront choisie, pour consolider et amplifier les résultats atteints par l'entremise du FRH.



S.E. Antonio José Ferreira Simoes

Sous-secrétaire général pour l'Amérique du Sud,
Centrale et la Caraïbe
Ministère des Affaires Étrangères
Brésil



S.E. Ambassadeur Pierre Duquesne

Ambassadeur Chargé des Questions Economiques
de Reconstruction et de Développement
France



Mme. Heather Cameron

Directrice Principale, Direction Haïti
Affaires Étrangères, Commerce et Développement
Canada



S. E. Ambassadeur Tamura Katsuyoshi

Ambassadeur du Japon en Haïti
Japon



**S. E. Ambassadeur Manuel
Hernandez Ruigomez**

Ambassadeur de l'Espagne en Haïti
Espagne



Mme. Eva Irene Tuft

Représentante Spéciale pour Haïti
Division d'Amérique Latine
Ministère des Affaires Étrangères de Norvège
Norvège



M. Thomas C. Adams

Coordonnateur Spécial pour Haïti
Département d'État
États-Unis

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE	3
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PILOTAGE	5
DÉCLARATION CONJOINTE DES BAILLEURS	7
TABLE DES MATIÈRES	8
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	10
REMERCIEMENTS	13
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	15

I. INTRODUCTION

Une année dominée par les appuis budgétaires.....	21
Financement des autres projets appuyant le développement à long et moyen terme	22
Structure du rapport	22

II. FRH: LA QUATRIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT ET DE MATURITÉ

1. Nouvelles décisions de financement	23
2. Projets restructurés	25
3. Demandes non approuvées.	25
4. Futur du FRH	25

III. SITUATION FINANCIÈRE DU FRH

1. Bilan financier au 30 juin 2014	27
2. Décisions de Financement en 2014.	28
3. Décaissements des entités partenaires	29
4. Coûts administratifs.	33

IV. PORTEFEUILLE, PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU FRH

1. Portefeuille global du FRH	35
2. Portefeuille du FRH par secteur d'intervention.....	37
3. Alignement avec les programmes du gouvernement et avec les préférences des bailleurs	38
4. Portefeuille du FRH par entités partenaires	40
5. Performance dans la mobilisation de fonds	40
6. Résultats du FRH	42

V. COMMUNICATION

1. Spots radio et vidéo	51
2. Visite de terrain et des bénéficiaires.....	51
3. Gestion de l'information	52
4. Exposition de photos	52
5. Site web.....	52
6. Distribution de matériels promotionnels	52

VI. FRH: PROCHAINES ÉTAPES ET LEÇONS APPRIS

1. Futur du FRH et évaluation de la première phase	53
2. Leçons apprises	53

ANNEXE 1: RÉSUMÉ DES PROJETS	57
------------------------------------	----

ANNEXE 2: CARTE DES PROJETS	82
-----------------------------------	----

ANNEXE 3: SECRÉTARIAT DU FRH	83
------------------------------------	----



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AAP	Attestation d'Aptitudes Professionnelles
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACME	Association pour la Coopération avec la Micro Entreprise
AF	Année Fiscale
AID	Association Internationale pour le Développement
APN	Autorité Portuaire Nationale
ASECO	Améliorer son Entreprise de Construction
ATL	Agence Technique Locale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BMPAD	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CEP	Champs Ecole des Paysans
CIRH	Commission Intérimaire pour le Redressement d'Haïti
CNIGS	Centre National d'Informations Géo-Spatiales
CNMP	Commission Nationale des Marchés Publics
CP	Comité de pilotage
CRC	Centre de Ressources Communautaires
CRS	Catholic Relief Services
CSCCA	Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif
CSI	Initiative Côte Sud
CTE	Centre Technique d'Exploitation
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DPC	Direction de la Protection Civile
DSRSG/RC/HC	Deputy Special Representative of the Secretary General/Resident Coordinator/Humanitarian Coordinator
EDH	Electricité d'Haïti
EE	Energie Electrique
EP	Entité Partenaire
ER	Energie Renouvelable
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDI	Fonds de Développement Industriel
FENAPWOLA	Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens
FGPC	Fonds de Garantie Partielle de Crédit
FIE	Fournisseurs Indépendants d'Electricité
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti
GH	Gouvernement Haïtien
IGF	Inspection Générale des Finances
IHSI	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
JMV	Camp Jean Marie Vincent
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MDE	Ministère de l'Environnement
MDT	Ministère du Tourisme
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MGAE	Module de Gestion de l'Aide Externe
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSE	Ministère de la Sécurité Energétique
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication
NCP	Note Conceptuelle de Projet
OC	Organisation Communautaire
OCHA	Office de Coordination des Affaires Humanitaires (Office of Coordination for Humanitarian Affairs)
OIT	Organisation Internationale du Travail
OIM	Organisation Internationale de la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARDH	Plan d'Action pour le Redressement et le Développement d'Haïti
PEI	Producteurs d'Energie Indépendants
PDI	Personnes Déplacées à l'Interne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PREKAD	Projet de Logement et de Reconstruction de Quartiers à Port-au-Prince
PRODER	Projet de Développement Economique et Social en Milieu Rural
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
RFP	Request for Proposal
SFI	Société Financière Internationale
TVET	Technical and Vocational Education and Training (Formation Professionnelle et Technique)
UCE	Unité de Coordination et d'Exécution
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UCP	Unité de Coordination des Projets
UEP	Unité d'Etudes et de Programmation
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le Développement (United Nations Development Group)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui au Projet
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International



Elèves de l'école EFACAP de Jacmel

Projet de Reconstruction du Secteur de l'Éducation

Photo Courtoisie du FRH

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) tient à remercier vivement tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à l'élaboration de son quatrième Rapport Annuel. Nous faisons ici une mention particulière pour la Présidente du Comité de Pilotage, Mme Marie Carmelle Jean-Marie et les autres membres du Comité pour leur apport et leur soutien aux activités du Fonds en général et à la préparation de ce rapport, en particulier. Nous voulons aussi remercier notre contrepartie, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour sa disponibilité et son appui aux réalisations du Fonds. La production de ce rapport ne serait pas possible sans la collaboration et l'aide de notre Fiduciaire ainsi que des Entités Partenaires et Agences d'Exécution qui nous ont communiqué à temps les rapports exhaustifs de mise en œuvre technique et financière des projets financés par le FRH.



Formation en Marketing des futurs vendeurs de lait
**Projet de Développement de la Production du
Lait et de la Transformation des Produits Laitiers**
Photo courtoisie du FRH

RESUME EXECUTIF

Le FRH vient de boucler ses quatre années d'existence. Le FRH est né de la volonté de l'Etat Haïtien de disposer d'un instrument efficace de mobilisation des ressources externes destinées aux efforts de reconstruction au lendemain du séisme, mais aussi de soutien aux projets du gouvernement consolidés dans un premier temps dans le Plan d'Action pour le Redressement et le Développement d'Haïti (PARDH), et, depuis 2012, dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH). Le FRH a été mis en place sous forme de Fonds Fiduciaire dont la gestion est confiée à l'Association Internationale pour le Développement (AID) de la Banque Mondiale qui assure à la fois les fonctions de Fiduciaire (à travers la Vice-Présidence Chargée du Financement du Développement) et de Secrétariat (à travers la Vice-Présidence de la Région Amérique Latine et Caraïbes).

Le FRH réunit les contributions de 19 bailleurs de fonds dans un panier commun pour fournir des financements sous forme de dons à des activités prioritaires soumises par le gouvernement et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH. Le FRH peut financer des activités dans divers domaines, incluant les infrastructures, les services, le développement communautaire, l'environnement, la génération de revenus et l'appui budgétaire. Ces activités sont réalisées par une ou par plusieurs agences d'exécution et sont évaluées et supervisées par une Entité Partenaire (c'est-à-dire, la Société Financière Internationale, la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies ou la Banque Mondiale).

Le FRH est gouverné par un Comité de pilotage présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances, et constitué d'un représentant du GH (le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe), des principaux bailleurs, des Entités partenaires, du Fiduciaire et d'observateurs de la société civile Haïtienne, des gouvernements locaux, du secteur privé, de la Diaspora, et d'organisations non gouvernementales internationales.

Pendant les quatre années d'existence du FRH, son Comité de pilotage s'est réuni douze fois et a décidé d'allouer ou de réserver 342,3 millions de dollars pour 25 activités de reconstruction ou de développement, et a réservé environ 40 millions de dollars pour des projets prioritaires en cours d'identification.

Ce rapport annuel fait le point à la suite de la quatrième année d'opérations du FRH ainsi que des perspectives envisagées pour son futur.

UNE QUATRIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT ET DE MATURITÉ DU FRH DOMINÉE PAR LES APPUIS BUDGÉTAIRES (CHAPITRE 1)

L'année sous-revue apparaît comme une année de pleine maturité où les procédures de soumission des requêtes adoptées en 2012 se sont avérées efficaces permettant ainsi d'allouer la presque totalité des ressources initialement reçues à des projets soumis par le gouvernement. Cette situation de tarissement progressif des ressources a également avivé les débats autour du futur du FRH.

Il s'agit aussi et avant tout d'une année où l'essentiel des projets financés sont des appuis budgétaires. L'accent mis cette année sur les appuis budgétaires traduit la restauration progressive de l'appareil administratif et du système financier du pays dus aux efforts de planification et de renforcement des capacités de l'Etat pour la gestion des programmes et projets d'infrastructure.

Ces appuis ont concerné quatre des six nouvelles opérations approuvées par le Comité de Pilotage, soit un total de 48,6 millions de dollars des fonds du FRH et 87 pour cent des allocations complétées par un cofinancement de quelques 47 millions de dollars provenant des partenaires impliqués, ce qui a fortement contribué à la stabilisation et à l'équilibre des grands agrégats économiques du pays. Ce montant a tout d'abord été canalisé par le biais de la BID avec deux opérations pour un total de 21 millions de dollars ciblant respectivement les réformes dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement (soit 14 millions accompagnés d'un cofinancement de 15 millions de la BID) et dans le secteur des Transports (7 millions accompagnés d'un cofinancement de 12 millions). L'appui budgétaire a également servi

durant l'année 2014, à assurer le financement de 2 opérations avec la Banque Mondiale pour un total de 27,6 millions de dollars pour supporter les réformes respectivement dans la gestion des finances publiques et le secteur de l'énergie (soit 10 millions du FRH sans compter 20 millions de co-financement) et dans les secteurs de l'Eau et Assainissement et de l'Education (17,6 millions).

En dehors de ces opérations d'appui budgétaire, les autres projets approuvés par le FRH ont concerné l'Education et le secteur de l'Energie. Pour l'Education, le Comité de Pilotage a ratifié le financement définitif de 15 millions de dollars pour les cantines scolaires et ajouté un nouveau montant supplémentaire de 3,7 millions de dollars pour le financement du projet de l'Education conduit par la BID. Dans le secteur de l'Energie, le Comité a aussi réservé un complément de 3,5 millions de dollars correspondant aux fonds qui étaient nécessaires pour boucler le financement du projet PELIGRE (soit 16 millions de dollars).

Avec ces allocations, les ressources du FRH sont presque épuisées puisqu'il ne reste plus que quelques 40 millions de dollars en réserve mais pour des projets qui doivent être présentés au Comité de Pilotage avant la fin du mois de décembre 2014. Dans ces conditions, le futur du FRH a été au centre des discussions durant toute l'année 2013-2014 mais une décision finale doit toujours être prise. Deux études ont finalement été commanditées par le Comité de Pilotage pour d'une part, faire le point sur les performances et la valeur ajoutée du FRH et d'autre part, étudier les possibilités de transformer le FRH en un instrument de capital risques, capable de soutenir le développement du secteur privé, tel que souhaité par le gouvernement. La prochaine réunion du Comité de Pilotage, prévue en novembre 2014, devrait permettre de trancher définitivement la question du futur du FRH au vu des conclusions des deux études.

SITUATION FINANCIÈRE DU FRH (CHAPITRE 2)

En raison des décisions de financement intervenues en 2013-2014, la situation financière du FRH a significativement évolué aussi bien en ressources qu'en engagements.

En premier lieu, au titre des contributions, les Etats-Unis ont versé, en avril 2014, le reliquat de 5 millions de dollars qui restait sur leur contribution de 125 millions de dollars. Avec ce versement, le montant total des contributions reçues se situe maintenant à 385 millions de dollars et il ne reste plus que le montant de 10 millions de dollars restant dû par l'Espagne, pour parachever la mobilisation de l'ensemble des ressources promises au FRH par les donateurs en 2010.

Sur la base des ressources accumulées, le Comité de Pilotage a pris des décisions d'allocation définitives portant sur un total de 331,1 millions de dollars, y compris les frais des EP et les budgets du Secrétariat et du Fiduciaire, et il a réservé des fonds de 16 millions de dollars pour le projet de transport d'électricité de PELIGRE. Ces approbations du CP incluent les fonds destinés aux bénéficiaires directs des 25 projets du portefeuille du FRH, soit 332,8 millions de dollars (représentant environ 96 pour cent des ressources allouées), les frais des entités partenaires pour un montant de 9,5 millions de dollars (2,7 pour cent) et les budgets administratifs du Secrétariat et du Fiduciaire, pour le reliquat de 4,7 millions (1,3 pour cent).

Il est estimé que les fonds libres de toute affectation du FRH totalisent seulement 600.000 dollars. Cependant la réserve financière se situe maintenant à 40 millions de dollars. Ce montant représente les fonds initialement affectés pour le projet barrage de l'Artibonite 4C et qui ont été réalloués par le Comité de Pilotage, en mai 2014, à des projets en cours d'identification dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle et de l'agriculture.

Bien qu'ils varient selon l'Entité Partenaire, les taux de décaissement pour les bénéficiaires finaux ont globalement progressé en passant de 56 pour cent à 61 pour cent de 2013 à 2014. A fin juin 2014, le Fiduciaire a versé un total de 326,3 millions de dollars aux EP, représentant le financement de tous les projets approuvés sauf celui de Péligre dont le document final reste encore à présenter au Comité de Pilotage. A leurs niveaux respectifs, les Agences des Nations Unies ont décaissé un montant total de 114 millions de dollars et ont vu leur taux progresser de 77 pour cent à 89 pour cent entre les deux années; la Banque Mondiale affiche un montant de 78 millions de dollars de décaissement et un taux également en hausse de 53 pour cent en 2014 contre 43 pour cent en juin 2013; tandis que la BID reste toujours avec un décaissement d'environ 10 millions, soit un taux avoisinant 15 pour cent entre 2013 et 2014. Avec les trois opérations d'appuis budgétaires en cours, il est espéré que le taux de décaissement va sensiblement s'améliorer, pour l'année 2014-2015.

Concernant le budget administratif du Secrétariat et du Fiduciaire, les coûts de ces structures ont continué à chuter avec une baisse constante qui a atteint un total de 71 pour cent entre 2011 et 2015. Les économies réalisées résultent de la réduction progressive du personnel du FRH en corrélation avec la baisse des activités. Ces efforts de maîtrise des charges déployés au cours de cette année ont amoindri le niveau des charges administratives à environ 1,3 pour cent des allocations de fonds en juin 2014 contre 1,7 pour cent l'année dernière.

PORTEFEUILLE, PERFORMANCES ET RÉSULTATS DU FRH (CHAPITRE 3)

Le portefeuille du FRH a aussi subi plusieurs modifications au cours de l'année 2014. Avec l'approbation des six nouveaux financements, le portefeuille comporte maintenant 25 projets dont 8 ont été clôturés; 16 sont en cours d'exécution et 1 seul en attente de validation par l'EP (Péligre). Les six nouveaux projets, avec un coût global de 55,8 millions de dollars, ont amené le portefeuille global à un total de 342,4 millions. Les projets du FRH ont eu un effet de levier important en générant des ressources additionnelles substantielles car avec chaque dollar du FRH, le gouvernement a reçu un autre dollar supplémentaire des partenaires, notamment dans les appuis budgétaires et les projets de l'éducation.

En termes de répartition sectorielle, le Portefeuille reflète à la fois les priorités dégagées par le gouvernement au lendemain du séisme et dans ses plans de développement. Le domaine du Logement, de la Gestion des Débris, et de la Prévention et Gestion des Risques reste toujours dominant dans le portefeuille avec 182 millions et 53 pour cent des financements accordés par le FRH. Avec l'accent mis cette année sur les appuis budgétaires, ceux-ci ont consolidé leur seconde place dans les affectations de fonds du FRH, en atteignant un total de 74 millions et 22 pourcent. Ces appuis ont aussi servi à faire progresser les réformes essentielles dans des secteurs clés de la reconstruction et du développement, comme la gestion des finances publiques, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'éducation et les transports. Trois autres secteurs (Education; Energie et Environnement) restent toujours significatifs dans le portefeuille du FRH avec des parts comprises entre 5 et 10 pour cent. Dans sa composition, le portefeuille du FRH reste totalement aligné avec les priorités et programmes du gouvernement notamment les 4 piliers du Plan Stratégique de Développement de Haïti adopté en 2012, que sont la Refondation Institutionnelle, Sociale, Economique et Territoriale.

La quatrième année a été l'occasion d'amplifier et de consolider les résultats du portefeuille du FRH dans tous les secteurs où des projets restent encore actifs. Dans le secteur du relogement, de la gestion urbaine et de la gestion des risques, les principaux projets 16/6 et PREKAD continuent de faire des réalisations appréciables. A date, les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

- Plus de 50 camps occupés par des personnes déplacées par le séisme, ont été fermés.
- Environ 24.115 familles résidant dans les camps ont reçu une solution de logements dont 5.411 une subvention de location.
- Tous les habitants du camp Jean-Marie Vincent ont été relocalisés et plus de 90 pour cent du camp de Pétiön-Ville.
- 510 maisons ont été construites
- 4.307 maisons ont été évaluées
- 2.598 maisons ont été réparées.
- 8 Plateformes communautaires ont été établies et sont opérationnelles.
- Des travaux d'assainissements ont été réalisés dans 5 quartiers : Morne-Hercule, Morne Hebo, Bois-Patate, Villa Rosa et Canapé-Vert.
- 5 espaces publics ont été réhabilités : Morne Lazare, Nérette, Jean-Baptiste, Trou-Rosemond, Morne-Hercule.

Au niveau de l'éducation, en attendant la finalisation des constructions en cours, la distribution de matériels et équipements se poursuit avec les principales réalisations ci-après :

- 14.250 kits scolaires, 24,954 uniformes et 76,369 manuels scolaires financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements du pays.
- 70.000 élèves environ recevront une subvention pour l'année 2013-2014 contre 3.978 en 2011-2012, 61.906 en 2011-2012 et 57.640 en 2012-2013.

Pour l'environnement, le principal projet encore actif reste celui de la protection du parc de Macaya qui a débuté durant le premier semestre de 2014. Les réalisations initiales portent sur la délimitation des frontières du parc et l'établissement de l'unité de gestion. Des progrès plus significatifs dans ce projet sont espérés pour l'année à venir.

Relativement au développement du secteur privé, des progrès ont été enregistrés dans la mise en place des trois usines de transformation de lait qui devraient entrer en production durant cette année. En attendant, les formations et l'organisation des différents acteurs de la chaîne (producteurs, ouvriers, vendeurs, etc.) se poursuit. Les difficultés notées dans la mise en œuvre des activités du principal projet du secteur (Fonds de Garantie Partielle des Entreprises) ne sont pas encore surmontées, malgré la restructuration intervenue.

En ce qui concerne les appuis budgétaires, l'accent est mis sur les réformes capables de lever les freins ou les obstacles à l'atteinte de résultats dans les différents secteurs concernés :

- Pour *l'Eau et l'Assainissement*, la création du conseil de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) - suspendue depuis 2009 - est enclenchée devant garantir à terme, une meilleure gouvernance et transparence dans le secteur.
- Au niveau des *Transports*, l'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport ainsi que la création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport et d'une cellule de sécurité routière sont parmi les mesures préalables qui ont été accomplies pour le développement du secteur.
- En ce qui concerne *l'Education*, un nouveau cadre réglementaire a été établi pour décentraliser l'accréditation des écoles privées afin de renforcer la qualité dans ces écoles et de nouveaux règlements ont été adoptés pour décentraliser et faciliter la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles.

PROCHAINES ÉTAPES ET LEÇONS APPRIS (CHAPITRE 4)

Au seuil de la cinquième année, le FRH est à la croisée des chemins car les ressources disponibles sont presque épuisées.

Du fait des préférences exprimées par le Brésil, une discussion est en cours avec le gouvernement pour identifier des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de la formation professionnelle pour l'utilisation des 40 millions de dollars qui restent encore en réserve. Il est espéré que ces projets seront présentés au Comité de Pilotage avant la fin de l'année calendaire. Avec l'allocation de cette réserve du FRH qui tarira les fonds disponibles, et à moins que le gouvernement ne mobilise de nouvelles ressources, la question du futur du mécanisme pourra être plus facile à trancher.

Finalement, la nouvelle année va certainement être celle de la consolidation des réalisations et de la concrétisation de la mise en œuvre de la plupart des projets en cours, dans tous les secteurs. En particulier, il est attendu des progrès significatifs avec la mise en œuvre des projets de l'Education (volet construction), du secteur de l'Energie, de l'Environnement et de l'Appui au Secteur Privé qui peinent à démarrer.

Les leçons apprises au cours des trois premières années restent toujours valides, au bout de la quatrième année d'existence du FRH. En attendant les conclusions de la revue définitive de la phase actuelle du FRH, transparaissent les principaux enseignements ci-dessous :

Au Plan stratégique

Le système de Gouvernance du FRH offre un forum unique où partenaires financiers et autorités haïtiennes peuvent dialoguer et décider ensemble des affectations de fonds vers les priorités nationales Les allocations de fonds ont toujours correspondu à une discussion soutenue au sein du CP et à une requête formelle du gouvernement garantissant ainsi une appropriation forte des interventions du FRH. L'accent mis sur l'appui budgétaire au cours de cette dernière année reflète les vœux du gouvernement qui a progressivement reconstruit ses capacités institutionnelles de planification et de gestion des ressources publiques, ainsi que de mise en œuvre des projets d'infrastructures, avec l'appui budgétaire, comme moyen d'incitation.

Le choix de recourir aux Entités Partenaires pour la mise en œuvre des activités du FRH a été déterminant dans la réalisation et le succès des programmes. Bien qu'il puisse apparaître comme une entorse à l'objectif d'appropriation et de leadership par le pays prôné par les recommandations des Déclarations de Paris, Accra et Busan, ce choix s'est imposé dans une situation de catastrophe naturelle où les services de l'Etat sont sévèrement affectés, comme ce fut

le cas de Haïti. En plus de l'efficacité au plan opérationnel, ce choix a aussi donné l'occasion de créer des synergies et des impacts plus grands pour les bénéficiaires avec les programmes propres mis en œuvre par les Entités Partenaires. Enfin, cette approche a permis de minimiser les risques fiduciaires importants qui caractérisent les environnements fragiles comme celui d'Haïti.

La flexibilité recherchée avec le FRH a souffert dans une certaine mesure de la contrainte imposée par les préférences des bailleurs. Les efforts faits par le FRH pour accommoder les préférences des bailleurs de fonds sont louables et ont permis de canaliser les ressources vers des secteurs et des projets où le consensus existe entre les bailleurs et le gouvernement. Toutefois, dans certains cas, les préférences exprimées par les bailleurs peuvent constituer une contrainte forte qui remet en cause le caractère flexible des ressources du Fonds et qui a pu empêcher l'utilisation rapide des financements dans un contexte où subsistent des besoins aigus et urgents.

Au plan opérationnel

Les procédures arrêtées par le FRH pour la soumission des requêtes de financement sont efficaces et continuent de fonctionner à la satisfaction des acteurs concernés. Le dispositif mis en place depuis 2012 pour traiter les demandes adressées au FRH répond parfaitement aux normes de performance arrêtées, aux voies de communication établies et au système de coordination existant entre le Gouvernement, le Comité de Pilotage, les donateurs, le Secrétariat, le Fiduciaire et les Entités Partenaires.

Les coûts opérationnels du FRH restent très modestes¹ au vu de la nature des activités gérées et des résultats obtenus et en comparaison avec les dispositifs des autres fonds fiduciaires multi-bailleurs dédiés aux activités post-dé-sastre. L'année 2013-2014 a vu une réduction plus importante des coûts opérationnels du FRH, baisse qui va s'accroître encore plus en 2014-2015 avec la limitation des activités du Secrétariat.

Au plan financier

L'accent mis sur les appuis budgétaires donne une marge de manœuvre plus importante et une plus grande flexibilité au gouvernement dans la gestion des ressources publiques. Le montant sans précédent des appuis budgétaires versés cette année par le biais du FRH et mobilisés comme contrepartie (soit environ un total de 95 millions de dollars) a garanti un financement important pour le budget de l'Etat, ce qui a contribué à l'équilibre des finances publiques et permis de stabiliser la monnaie nationale et l'économie du pays.

¹ Moins de 5 pour cent avec les frais des Entités Partenaires représentant 3 pour cent environ et les frais du Secrétariat et du Fiduciaire, environ 1.3 pour cent



Découverte de kits de géométrie par les élèves de l'Ecole Nationale Nouvelle de Corail, Grand'Anse
Projet de Reconstruction du Secteur de l'Education
 Photo courtoisie de la BID



Vue intérieure des maisons du site collectif de Morne Hercule

Projet 16/6

Photo courtoisie de FRH

I. INTRODUCTION

Le FRH est un fonds fiduciaire multi-bailleurs mis en place par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds pour des financements en appui au Plan d'Action du Gouvernement haïtien (GH) pour le Redressement National et le Développement, à la suite du séisme de janvier 2010. La Banque Mondiale assure le Secrétariat ainsi que le rôle de Fiduciaire du Fonds.

Le FRH rassemble les contributions des bailleurs pour, sur demande du GH, financer des activités prioritaires approuvées par le Comité de pilotage du FRH. Les modalités d'approbation des financements ont été adoptées et mises en vigueur ainsi qu'une procédure accélérée pour les requêtes de moindre envergure dont le montant est inférieur à 1 million de dollars. Les infrastructures, les services, le développement communautaire, l'environnement, la génération de revenus et l'appui budgétaire sont les principaux domaines que le FRH peut financer. Les agences d'exécution du gouvernement initient les activités qui sont évaluées et supervisées par une des quatre Entités Partenaires (la Banque Interaméricaine de Développement [BID], les Agences des Nations Unies, la Banque Mondiale ou la Société Financière Internationale [SFI]).

Le FRH est gouverné par un Comité de pilotage (CP) présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et constitué de représentants du GH (le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe), des principaux bailleurs de fonds (au nombre de 7), des Entités Partenaires (4), du Fiduciaire, ainsi que d'observateurs provenant de la société civile haïtienne, des administrations locales, du secteur privé, de la Diaspora et d'organisations non gouvernementales internationales. Au cours des quatre dernières années, le Comité de pilotage s'est réuni douze fois et a décidé d'allouer et réserver quelque 342,3 millions de dollars pour 25 projets et de garder en réserve près de 40 millions pour des priorités anticipées.

Nous vous invitons à la lecture du quatrième rapport annuel du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) qui correspond à la période de juillet 2013 à juin 2014. Avec la réduction sensible des besoins d'interventions d'urgence pour la reconstruction et la réhabilitation, cette année a été essentiellement caractérisée par un accroissement significatif de l'appui budgétaire facilité par les clarifications apportées dans le mécanisme de soumission des requêtes mais aussi, par la restauration progressive des capacités institutionnelles et de gestion technique et financière de l'Etat trois années après le séisme du 12 janvier 2010. En outre, le FRH a renforcé l'octroi de financements à des secteurs comme l'énergie et l'éducation qui sont fondamentaux pour construire les bases du développement à moyen et long terme du pays.

UNE ANNÉE DOMINÉE PAR LES APPUIS BUDGÉTAIRES

Avec les clarifications introduites dans le processus de soumission des requêtes de financement depuis 2012, notamment sur les conditions de mobilisation de l'appui budgétaire, cette année a vu une progression importante dans l'octroi des financements qui ont quasiment épuisé les ressources disponibles du FRH.

Durant l'année, le gouvernement a introduit quatre requêtes sollicitant un appui budgétaire pour un total de près de 48,6 millions de dollars avec la BID comme entité partenaire (pour 2 opérations d'un montant total de 21 millions de dollars) et la Banque Mondiale (pour 2 autres opérations pour un total de 27,6 millions de dollars). Ces requêtes validées par des résolutions du Conseil des Ministres ont été approuvées par le Comité de pilotage du FRH, permettant ainsi au gouvernement de disposer de ressources vitales pour financer les déficits publics, maintenir l'inflation à un niveau modéré et préserver ainsi la valeur de la monnaie nationale.

FINANCEMENT DES AUTRES PROJETS APPUYANT LE DÉVELOPPEMENT À LONG ET MOYEN TERME

En plus de l'appui budgétaire, le FRH a continué à mettre l'emphasis sur des projets renforçant les fondations pour le développement national à long terme. Dans ce cadre, le Comité de Pilotage a décidé de financer le programme de cantines scolaires en utilisant les 15 millions de dollars qui étaient initialement destinés pour un appui budgétaire ciblé dans les secteurs éducation et agriculture. En outre, un montant additionnel de 3,7 millions de dollars a été accordé pour soutenir le renforcement des capacités dans le secteur de l'Education. Parallèlement, le Comité de pilotage a également décidé de réserver des fonds additionnels de 3,5 millions de dollars pour s'ajouter aux 12,5 millions de dollars déjà affectés pour le réseau de transport électrique de Péligre à Port au Prince. Avec ces financements, le FRH a pu contribuer significativement au balisage des voies pour le développement futur du pays, qui va au-delà de la phase de reconstruction.

STRUCTURE DU RAPPORT

En plus de la consolidation des résultats obtenus en termes de reconstruction et de développement, la quatrième année du FRH a essentiellement été centrée sur l'attribution des ressources résiduelles aux projets de développement y compris les opérations d'appui budgétaire et la discussion sur le futur du mécanisme. Comme pour les années précédentes, ce rapport commence avec les déclarations des principaux concernés (le Premier Ministre, la Présidente du Comité de pilotage et les principaux bailleurs). Ensuite, il présente le bilan sur l'état d'avancement des activités techniques et financières du FRH en fournissant des informations sur la quatrième année d'opérations (Chapitre 2) et sur le statut financier du FRH (Chapitre 3). Le Chapitre 4 du rapport aborde en détail le portefeuille avec les performances et réalisations dans les différents secteurs soutenus par le FRH. Suivent ensuite, les sections plus spécifiques relatives à la mise en œuvre du programme de communication du FRH (Chapitre 5) et aux leçons apprises et prochaines étapes pour le FRH (Chapitre 6). Les Annexes donnent des informations plus détaillées sur les activités individuelles et présentent une carte de la localisation géographique d'exécution des projets.

II. FRH: LA QUATRIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT ET DE MATURITÉ

Cette année 2014 a été particulièrement dominée par les opérations d'appui budgétaire qui ont représenté plus de 87 pour cent des nouvelles allocations du FRH, soit un total de 48.6 millions de dollars sur les 55.8 millions de dollars octroyés par le Comité de Pilotage durant la période. Ces dotations supplémentaires ont porté les appuis budgétaires canalisés au travers du FRH, à un total de près de 73.6 millions de dollars², soit à la deuxième place des secteurs d'intervention du Fonds, après le relogement des personnes déplacées, la gestion des désastres et risques et la réhabilitation des quartiers dévastés par le séisme.

Cette concentration plus marquée vers les appuis budgétaires reflète aussi partiellement et dans une certaine mesure, les progrès réalisés par le gouvernement qui a graduellement reconstruit ses capacités de planification (avec l'élaboration et l'adoption du Plan Triennal d'Investissement 2014-2016) et de mise en œuvre opérationnelle des infrastructures avec la création de la Commission Nationale des Marchés publics (CNMP) et de l'Unité de Construction des Logements et Bâtiments Publics (UCLBP), ainsi que le renforcement de l'Unité de Coordination des Projets (UCP-MEF), du Bureau de Monétisation du Programme d'Aide au Développement (BMPAD), de l'Unité de Contrôle et d'Exécution du Ministère des Transports (UCE) et du Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES).

Pour autant, le FRH a continué ses appuis aux secteurs traditionnels du développement à travers des projets classiques dans (i) l'éducation avec la confirmation de deux projets concernant les cantines scolaires pour un montant de 15 millions de dollars d'une part, et le renforcement des capacités du secteur pour une somme de 3,7 millions de dollars d'autre part, (ii) et l'énergie avec l'attribution d'un montant additionnel de 3,5 millions de dollars nécessaire pour compléter le financement de la ligne de transmission Péligre-Port au Prince, estimé à un coût total de 16 millions de dollars hors indemnités.

D'autres questions ont aussi agité les débats du Comité de Pilotage durant cette année, en particulier, le projet PRODER qui a été écarté au profit de la ligne de transmission de PELIGRE-PORT AU PRINCE ainsi que le futur du FRH dont les discussions avaient été entamées depuis l'année précédente.

1. NOUVELLES DÉCISIONS DE FINANCEMENT

Opérations d'appui budgétaire. Sur la base des préférences exprimées par la France et l'Espagne, et lors de la onzième réunion du Comité de Pilotage de septembre 2013, le Comité de Pilotage avait assigné l'équivalent de 38,6 millions de dollars pour compléter la réserve pour l'appui budgétaire portée à un total disponible de quelque 48,6 millions de dollars. Ce montant a servi durant l'année 2014, à garantir le financement effectif de plusieurs opérations préparées par le Gouvernement en relation respectivement avec la Banque Mondiale (2 opérations pour un total de 27,6 millions de dollars plus un cofinancement de 20 millions de dollars) et la BID (2 opérations également avec un montant global de 21 millions de dollars plus un cofinancement total de 27 millions de dollars).

Lors de sa session du 13 septembre 2013, le CP a approuvé les documents définitifs de l'opération supervisée par la Banque Mondiale consacrée au renforcement des réformes de gestion publique. Cet appui d'un montant de 10 millions, avec un cofinancement de 20 millions de dollars, a pu être décaissé à temps, avant la fin de l'année budgétaire, soit le 30 septembre 2013, et avait pour but de permettre au Gouvernement de couvrir son déficit public tout en adressant certains problèmes aigus dans les secteurs de l'Energie et des Finances Publiques.

2 Si on prend en considération l'opération d'assistance budgétaire de 25 millions de dollars du FRH cofinancée avec la Banque Mondiale pour un montant total de 55 millions de dollars, en 2010-2011.

Une seconde opération d'appui budgétaire de 17,6 millions de dollars, supervisée également par la Banque Mondiale, a été définitivement approuvée par le Comité de Pilotage, le 5 juin 2014, selon la modalité virtuelle et accélérée d'agrément (soit 5 jours ouvrables après soumission du dossier définitif³). Cet appui budgétaire promeut les réformes dans les secteurs de l'Education, et de l'Eau et de l'Assainissement qui sont vitaux pour le développement du pays à moyen et long termes.

C'est pour cette raison également que les opérations d'appui budgétaire soutenues par la Banque interaméricaine de développement (BID) ont aussi ciblé les réformes dans les mêmes secteurs de l'Eau et de l'Assainissement en plus de celui des Transports. Ces deux opérations supervisées par la BID pour un montant respectivement de 14 millions (Eau/Assainissement) et de 7 millions (Transports) ont été autorisées en même temps par le CP suivant la procédure d'approbation virtuelle accélérée, le 13 mai 2014. Mais plus encore, elle ont aussi permis à la BID d'apporter un cofinancement complémentaire de 15 millions de dollars pour l'appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (soit un montant total de l'opération de 29 millions de dollars) et de 12 millions au titre de celui des Transports (soit un montant total de 19 millions de dollars). Le décaissement des fonds pour le Trésor Haïtien est en cours et devrait être achevé avant fin août 2014.

Projet de Cantines Scolaires. Le Comité de Pilotage avait réservé 15 millions de dollars pour une opération d'appui budgétaire ciblé vers l'éducation et l'agriculture. Toutefois, il s'est avéré difficile de concrétiser cette idée d'appui budgétaire ciblé sur ces deux secteurs pour diverses raisons. Aussi, le Gouvernement, le Canada (dont c'était la préférence) et la Banque Mondiale (Entité Partenaire), ont convenu de réallouer ces fonds vers le programme de cantines scolaires pour contribuer toujours aux besoins du secteur de l'éducation.

La requête soumise par le Gouvernement pour réserver le montant de 15 millions de dollars pour le programme de cantines scolaires en lieu et place de l'appui budgétaire ciblé a été approuvée lors de la onzième session du 20 septembre 2013. Cependant, les documents finaux du projet ont été seulement transmis en avril 2014 permettant ainsi au Comité de Pilotage de ratifier définitivement l'allocation des ressources au projet le 29 avril 2014. Ce fut la première fois qu'une requête de financement était virtuellement approuvée par le CP sous la procédure d'urgence de 5 jours au lieu de la norme de 10 jours prévue par le Manuel de Procédures. Le décaissement des fonds par le Fiduciaire pour l'Entité Partenaire est intervenu en juin 2014 et il est prévu que le projet soit opérationnel pendant l'année scolaire qui débute en septembre 2014.

Appui à la Mise en Œuvre du Plan Sectoriel de l'Education et de la Réforme Educative en Haïti. Le Comité de Pilotage avait réservé un montant de 3,7 millions de dollars pour un projet d'éducation en référence à une préférence exprimée par la France. Ce montant a finalement été octroyé pour le co-financement du projet de la BID⁴ dans le secteur, estimé à un montant global de 250 millions de dollars et qui avait déjà reçu deux versements du FRH de 10 millions et 5 millions respectivement.

Ligne de Transmission de Péril. La note conceptuelle de ce projet a été approuvée par le Conseil des Ministres en décembre 2012 et soumise aux neuvième et dixième sessions de février 2013 du Comité de Pilotage qui avait finalement réservé 12,5 millions de dollars pour ce projet. Par la suite, et comme requis par le CP, la BID a réalisé une étude et révisé les coûts du projet qui sont passés de 8 millions de dollars à 20 millions de dollars, incluant les coûts des indemnités de déguerpissements de 4 millions de dollars. Consécutivement, et suite à la requête du Gouvernement, une demande de financement complémentaire a été transmise au FRH portant sur un montant de 3,5 millions de dollars. Ce montant additionnel a été réservé au cours de la session du CP de Septembre 2013 pour garantir le financement intégral du projet. Avec le transfert effectif du solde de 5 millions de dollars des USA pour leur contribution au FRH en avril 2014, toutes les conditions suspensives sont maintenant réunies pour une affectation définitive des fonds requis pour ce projet (16 millions de dollars) hors frais de déguerpissement (4 millions). A ce jour, seul reste le document final de projet attendu de la BID (programmé pour décembre 2014) pour permettre au CP de décider l'allocation définitive des ressources.

3 Il est vrai que le dossier préliminaire pour cette opération avait déjà été soumis aux membres du CP avant la réunion du 28 mai 2014 au cours de laquelle, ce projet devait être initialement examiné.

4 Projet BID HA-L1060 qui a reçu déjà deux financements antérieurs du FRH

2. PROJETS RESTRUCTURÉS

L'année dernière avait coïncidé avec la restructuration de plusieurs projets, notamment le Projet de Réduction des Risques de Désastres dans le Département Sud transformé en trois autres projets en mai 2013. Cette année, il n'y a presque pas eu de restructuration sinon une simple extension de la date de clôture du Projet de Transformation de Produits Laitiers de fin juin 2014 à fin décembre 2014, qui a été notifiée au Comité de Pilotage, le 26 juin 2014.

3. DEMANDES NON APPROUVÉES

Contrairement à 2012-2013 où plusieurs requêtes de financement avaient été discutées et ajournées au niveau du Comité de Pilotage⁵, les sollicitations qui n'ont pas eu une suite favorable ont été très limitées cette année. En effet, seul le Projet de Développement Economique et Social en Milieu Rural (PRODER) a été discuté et rejeté lors de la onzième séance du 13 septembre 2013. Ce projet a été jugé très ambitieux au regard des modestes ressources qui étaient sollicitées par la requête (1 million de dollars) et sa préparation semblait moins bien avancée que celle du projet de ligne de transmission de Péligre avec lequel il était en concurrence pour le peu de ressources encore disponibles au niveau du FRH.

4. FUTUR DU FRH

Le futur du FRH a fait l'objet de longs débats au sein du Comité de Pilotage durant cette année. Ce point a figuré sur l'ordre du jour des onzième et douzième sessions du CP mais n'a pas encore trouvé de consensus. Comme les ressources disponibles du Fonds sont presque épuisées, le CP a demandé que les réflexions s'engagent pour voir les modalités de clôture ou de conversion du FRH. A cet égard, il a été retenu, lors de la dernière réunion du CP, d'initier en même temps, l'étude d'évaluation de la première phase du FRH ainsi que celle relative à l'option de sa transformation en fonds de capital risques, comme souhaité par le gouvernement.

En novembre prochain, lors de la réunion du CP, une décision pourra être prise pour le futur de l'instrument, une fois que les recommandations des deux études seront rendues disponibles.

5 Comme par exemple, le projet Canaan Jérusalem, le projet de l'Hôpital de Mirebalais, le projet de centre de radiothérapie, le projet de création d'emplois qui avaient été tous déclinés pour diverses raisons, notamment l'absence de fonds disponibles du FRH.



AVANT

Construction d'une passerelle
reliant Nérette à Morne Hercule
Projet 16/6

Photo Courtoisie de l'ONU

APRES

III. SITUATION FINANCIERE DU FRH

A la suite du séisme de 2010, dix-neuf (19) bailleurs traditionnels et non-traditionnels ont choisi d'utiliser le FRH comme mécanisme pour transférer une partie, voire tous les fonds promis à la reconstruction d'Haïti, pour un montant total de près de 400 millions. Ce financement via le FRH, au 30 juin 2014 représente une part très significative des fonds extérieurs déboursés pour la reconstruction post-séisme⁶.

1. BILAN FINANCIER AU 30 JUIN 2014

Au cours de cette année 2014, le FRH a poursuivi l'allocation de fonds aux projets en fonction des décisions de son Comité de pilotage et des ressources disponibles provenant des contributions antérieurement mobilisées. Au 30 juin 2014, alors que le montant des engagements des bailleurs du FRH n'avait pas varié et se situait toujours à un niveau total de **396 millions de dollars**, les versements effectifs sont eux passés à un total de **386 millions de dollars**, suite à l'acquittement par les Etats-Unis de leur reliquat de contribution de 5 millions de dollars en avril 2014 (voir Tableau 3.1 : Situation des Contributions). Avec ce versement, seul reste maintenant à mobiliser le solde de **10 millions de dollars** dû par l'Espagne sur sa contribution au FRH⁷.

Les membres dotés du droit de vote au Comité de pilotage (c'est à dire les bailleurs qui ont fait une contribution d'au moins 30 millions de dollars) restent toujours le Brésil, le Canada, la France, le Japon, la Norvège, l'Espagne, et les Etats Unis.

Le total des ressources cumulées du FRH à fin juin 2014, se situait à environ **387,7 millions de dollars**, comprenant les contributions reçues des bailleurs pour une somme totale de 386,05 millions de dollars et les revenus de placement de 1,7 millions de dollars obtenus sur les soldes de trésorerie gérés par le fiduciaire. Cette estimation de revenu de placement reflète un rendement de 0,12 pour cent⁸ sur le portefeuille des liquidités du FRH pendant l'année calendaire en 2014, comme ce fut déjà le cas l'année dernière.

Au total, le FRH a alloué définitivement un montant de **316,9 millions de dollars** pour les projets soumis par les Entités Partenaires, sans compter les frais de gestion de **9,5 millions de dollars** pour ces Entités. Des allocations supplémentaires totales de **4,7 millions de dollars** ont été approuvées par le Comité de Pilotage pour les budgets administratifs du Secrétariat du FRH et du Fiduciaire de 2010 à fin décembre 2015 portant ainsi le total des fonds engagés du FRH à **331,1 millions de dollars**.

A fin juin 2014, le FRH a presque entièrement utilisé ou engagé ses ressources disponibles. Le solde apparent des ressources encore disponibles, soit **56,6 millions de dollars**, correspond essentiellement aux fonds réservés (voir Tableau 3.3 : Ventilation de la Réserve Financière) par décision du Comité de pilotage aux différents projets en cours de préparation et qui seront financés sur les ressources initialement assignées pour le barrage Artibonite 4C (40 millions de dollars) et au Projet de ligne de Transmission de Péligre (16 millions de dollars). Seul un montant d'environ **0,6 million de dollars** reste encore disponible sans restriction pour de futures décisions d'allocations de financement. (Voir le Tableau 3.2 : Grille des Fonds Disponibles).

6 A fin juin 2013, les fonds canalisés via le FRH étaient estimés à environ 13 pour cent du total des fonds mobilisés pour la reconstruction. Toutefois, le suivi des financements pour la reconstruction a été interrompu avec les changements intervenus au niveau de l'Envoyé Spécial du Secrétariat Général des Nations Unies et depuis des estimations fiables ne sont plus disponibles.

7 L'Espagne s'est engagée à verser ce montant au plus tard à la fin du mois de décembre 2014.

8 Taux de rendement non annualisé.

Tableau 3.1 Situation des contributions
Mise à jour au 30 juin 2014 (en millions de dollars)

Bailleurs	Contribution Effective			Versements Effectifs	
	Monnaie de la contribution	Montant de la contribution a/	eq. USD	Montant reçu b/	eq. USD
Australie	AUD	10,00	8,56	10,00	8,56
Brésil	USD	55,00	55,00	55,00	55,00
Canada	CAD	46,30	45,50	46,30	45,50
Colombie	USD	4,00	4,00	4,00	4,00
Chypre	USD	0,10	0,10	0,10	0,10
Estonie	USD	0,05	0,05	0,05	0,05
Finlande	EUR	1,40	1,84	1,40	1,84
France	EUR	24,82	32,28	24,82	32,28
Irlande	EUR	1,00	1,33	1,00	1,33
Japon	USD	30,00	30,00	30,00	30,00
Lettonie	LVL	0,03	0,06	0,03	0,06
Norvège	NOK	274,00	44,27	274,00	44,27
Nigéria	USD	5,00	5,00	5,00	5,00
Oman	USD	5,00	5,00	5,00	5,00
Fonds pour le renforcement de la paix et de la gouvernance	USD	2,00	2,00	2,00	2,00
Espagne	USD	30,00	30,00	20,00	20,00
Suède	SEK	25,00	3,75	25,00	3,75
Thaïlande	USD	2,30	2,30	2,30	2,30
Etats-Unis	USD	125,00	125,00	125,00	125,00
Total équivalent en USD			396,05		386,05

a/ par Accord d'administration des signataires ou monnaie d'origine

b/ en monnaie de contribution

Tableau 3.2 Grille des Fonds Disponibles

Au 30 juin 2014	Total (millions dollars)
1- Contributions des bailleurs signées	396,00
2- Cash reçu plus revenu d'investissement	387,70
3- Fonds alloués à 24 projets (frais inclus)	326,40
4- Fonds réservés par le Comité de pilotage	56,00
5- Budget Administratif	4,70
6- Fonds disponibles en appui aux décisions de financement (2-3-4-5)	0,60

Tableau 3.3 Ventilation de la Réserve Financière

Item	Total (millions dollars)	Date prévue d'approbation par le CP
Ligne de Transmission Péligre-PAP	16,00	Avant fin dec.2014
Barrage Artibonite 4C (en cours de réaffectation)	40,00	Avant fin dec.2014
Total des fonds réservés par le Comité de pilotage	56,00	

2. DÉCISIONS DE FINANCEMENT EN 2014

Sur la base des ressources disponibles et en tenant compte des engagements déjà réalisés, le Comité de pilotage a approuvé cette année, plusieurs demandes de financement qui étaient déjà dans le pipeline. Avec le nouveau mécanisme de soumission devenu pleinement opérationnel et mieux compris par les différents intervenants, l'examen des différentes requêtes a été plus facile et plus efficace. Ainsi, le Comité a réservé, au titre de l'année 2014, un total de **55,8 millions de dollars** à six (6) nouveaux projets (voir Tableau 3.4: Nouveaux Financements Accordés en 2013-2014), principalement pour quatre (4) opérations d'appui budgétaire au gouvernement qui ont représenté une somme totale de **48 millions de dollars**⁹ afin de garantir

9 Sans compter les contreparties additionnelles apportées par les entités partenaires pour ces opérations au profit du gouvernement haïtien, estimées à un total de 47 millions de dollars.

l'équilibre conjoncturel des finances publiques et la stabilité de l'économie mais en même temps, accompagner des mesures de réformes dans des secteurs considérés comme essentiels pour le développement du pays (Education, Eau et Assainissement, Energie, Finances Publiques et Transport).

Dans ce cadre, il a aussi réservé un montant total de **7,2 millions de dollars** pour compléter le financement de projets en cours dans l'éducation et l'énergie pour respectivement 3,7 millions et 3,5 millions de dollars.

Tableau 3.4 Nouveaux Financements Accordés en 2013-2014 (en millions de dollars)

Nom Projet	Entité Partenaire	Montant
Assistance Budgétaire – Don pour le Développement Economique et la Croissance	BM	10,00
Assistance Budgétaire – Secteurs Education, Eau et Assainissement	BM	17,60
Assistance Budgétaire – Eau et Assainissement	BID	14,00
Assistance Budgétaire – Transport	BID	7,00
Projet de Ligne de Transmission Péligre-Port-au-Prince *	BID	3,50
Appui à la mise en œuvre des Réformes de l'Education en Haïti	BID	3,70
Total		55,80

* Il s'agit d'un complément de financement qui a été approuvé en septembre 2013 pour le projet de Transmission de Péligre d'un coût global estimé à 16 millions de dollars.

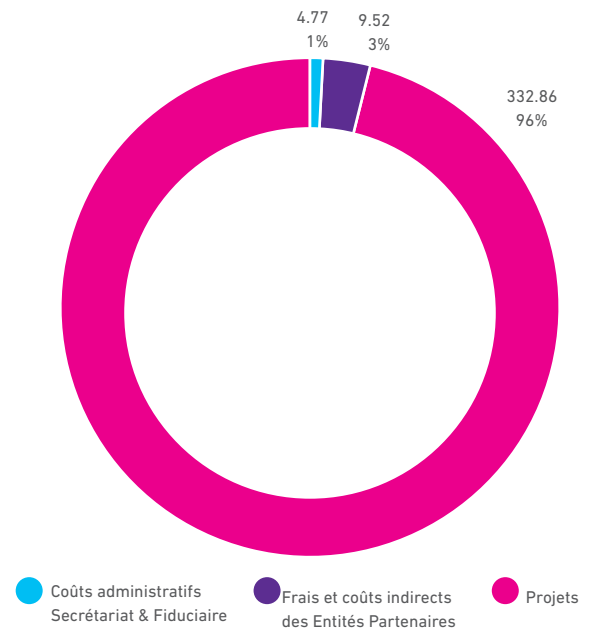
Durant l'année, le Comité a aussi procédé à la modification de la destination du financement antérieurement octroyé pour un montant de 15 millions de dollars à un appui budgétaire ciblé. Ce montant a été transféré en définitive au projet de cantines scolaires qui a été approuvé en avril 2014.

En plus, le Comité de Pilotage a consenti un montant de **240.900 de dollars** pour couvrir la moitié seulement des dépenses administratives du Fiduciaire et du Secrétariat pour l'année fiscale 2015 (de Juillet à Décembre 2014).

Avec ces nouvelles décisions de financement, le cumul des engagements du FRH se chiffre maintenant à quelque **347,1 millions de dollars** dont le détail figure au Tableau 3.5. Sur la base de ces engagements, le Fiduciaire a versé respectivement aux Entités partenaires concernées, un montant total de 326,3 millions de dollars correspondant aux projets et une somme de 4,8 millions au Secrétariat et Fiduciaire correspondant aux budgets

administratifs approuvés. Ainsi, le Fiduciaire reste encore à verser un montant de 16 millions de dollars qui a été maintenu dans l'attente de l'approbation/non objection du Comité de pilotage pour le projet du secteur de l'énergie (Péligre).

Figure 3.1 Allocation des Ressources du FRH pour des Projets, Frais des EP et Coûts Administratifs (en millions de dollars et pourcentages)



Les ratios d'utilisation des ressources du FRH se sont améliorés avec l'approbation des nouveaux projets puisque les activités des projets ont reçu 96 pour cent des fonds alloués (contre 95 pour cent à fin 2013) tandis que les frais des Entités Partenaires et les coûts administratifs du Secrétariat et du Fiduciaire représentent respectivement 3 pour cent et 1 pour cent seulement par rapport au total des contributions à fin juin 2014 (voir Figure 3.1 ci-dessus).

3. DÉCAISSEMENTS DES ENTITÉS PARTENAIRES

Au cours de cette année 2014, des changements importants sont intervenus dans la composition des transferts aux Entités Partenaires. Avec l'accent mis sur les appuis budgétaires, le gouvernement a seulement soumis des projets sous l'égide de la Banque Mondiale et de la BID. Ceci a entraîné une modification

notable dans la répartition des financements entre les trois Entités Partenaires. Pour une affectation cumulée par le FRH de 342,4 millions de dollars, la majorité des ressources pour les projets – soit 132,6 millions, et 39 pour cent – est désormais canalisée à travers les 5 activités supervisées par la Banque Mondiale qui se place ainsi en tête des Entités Partenaires. La BID a vu aussi sa part de ressources progresser significativement de 16 à 24 pour cent, entre juin 2013 et juin 2014, pour un montant total octroyé de 82,2 millions de dollars destinés aux 10 projets sous sa supervision. Quant aux Agences des Nations Unies, elles maintiennent leur portefeuille de 10 projets avec une somme totale allouée de 127,6 millions représentant 37 pour cent des montants approuvés ou réservés par le FRH (voir au Chapitre 4, la Figure 4.2 : Financement du FRH par Entités Partenaires).

Au niveau des Entités Partenaires, la situation des décaissements vers les bénéficiaires finaux s'est aussi améliorée mais reste toujours tributaire des aléas rencontrés dans la mise en œuvre des projets respectifs. Le total des sommes décaissées par le Fiduciaire au profit des Entités Partenaires est estimé à environ 326,3 millions y compris les frais de supervision, en retrait de 16 millions de dollars¹⁰ par rapport au montant total alloué aux projets (342,3 millions de dollars).

¹⁰ Correspondant aux fonds réservés pour le projet énergie (Péligre) qui seront décaissés seulement quand le projet sera approuvé définitivement par le Comité de pilotage

Le niveau de décaissement final des fonds du FRH aux bénéficiaires se situerait à environ 61 pour cent à fin juin 2014 résultant d'un décaissement de 198 millions comparé aux transferts globaux de 326 millions. Sur les 132 millions reçus du Fiduciaire, la Banque Mondiale a, à son tour, décaissé au profit des bénéficiaires sur le terrain un montant de **74,7 millions**, soit un taux de **56 pour cent**, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'année précédente (**43 pour cent en fin juin 2013**). Pour leur part, les Agences des Nations Unies affichent un taux de décaissement final de **89 pour cent** (soit **114 millions de dollars** sur les 127,6 millions reçus) qui traduit l'état avancé des projets sous leur supervision¹¹. Par contre, malgré les mesures de restructuration intervenues en 2013 et début 2014, le portefeuille géré par la BID continue de présenter un niveau de décaissement en deçà des attentes avec un taux global de moins de **15 pour cent** représentant des décaissements d'environ **10 millions** pour une somme reçue de **66 millions** (Voir les Figures 3.2 et 3.3 respectivement à la page 32). En tout état de cause, il est espéré que les niveaux des décaissements au niveau de la BID, ainsi qu'au niveau global vont connaître une amélioration sensible avec le versement des appuis budgétaires au Trésor Public Haïtien qui a eu lieu en Août 2014.

¹¹ La plupart des projets sous la supervision des Nations Unies ont été initiés dès après le séisme pour répondre généralement aux urgences et rebâtir l'infrastructure détruite. Ils sont ou clôturés, ou en cours d'achèvement.



Cérémonie de remise de certificat à Oasis suite à une formation des membres de la plateforme communautaire de Morne Hercule
Projet 16/6

Photo courtoisie du FRH

Tableau 3.5 Décisions Cumulées de Financement au 30 juin 2014 (en millions de dollars)

Projets	Titre	Entités Partenaires	Montant
	Projet de développement des politiques opérationnelles en Haïti	BM	25,00
	Programme d'établissement d'un fonds de garantie partielle	BID	12,50
	Projet de gestion des débris	ONU	15,68
	Programme de développement durable dans le Sud-Ouest	ONU	7,40
	Réduction des risques de catastrophes dans le département Sud	ONU	7,40
	Protection de l'Environnement au Parc National Macaya a/	BID	9,00
	Energie durable pour Haïti a/	BID	2,00
	Transformation institutionnelle et Modernisation du secteur de l'Energie III (PBG) a/	BID	3,00
	Reconstruction du Secteur de l'Education	BID	10,00
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de catastrophes	ONU	1,89
	Démolition et enlèvement des débris avec une machinerie lourde	ONU	23,13
	Projet de reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	BM	65,00
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	ONU	22,83
	Plan de prévention de tremblement de terre pour le Nord d'Haïti	ONU	9,22
	Programme de renforcement des capacités de la CIRH	ONU	0,93
	Projet 16 Quartiers, 6 Camps	ONU	27,76
	Projet de développement de la production et de la transformation du lait	ONU	1,85
	Projet d'éducation TVTE	BID	5,00
	Programme de cantines scolaires	BM	15,00
	Développement de croissance (cofinancement)	BM	10,00
	Projet de ligne de Transmission Péligre - Port-au-Prince	BID	16,00
	Projet de Support au Plan d'implémentation et la réforme de l'Education en Haïti c/	BID	3,70
	Programme d'assistance budgétaire - Secteurs Education et Eau et Assainissement c/	BM	17,58
	Programme d'assistance budgétaire - Eau et Assainissement	BID	14,00
	Programme d'assistance budgétaire - Transport	BID	7,00
		Sous-total	332,86
Frais	Projet de gestion des débris	ONU	1,27
	Programme de développement durable dans le Sud-Ouest d'Haïti	ONU	0,6
	Réduction des risques de catastrophes naturelles dans le département du Sud	ONU	0,6
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques et catastrophes	ONU	0,11
	Démolition et enlèvement des débris avec du matériel lourd	ONU	1,87
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	ONU	1,84
	Plan de prévention de tremblement de terre pour le Nord d'Haïti	ONU	0,74
	Programme de renforcement des Capacités de la CIRH	ONU	0,07
	Projet 16 Quartiers, 6 Camps	ONU	2,24
	Projet de développement de la production et de la transformation du lait	ONU	0,15
	Frais d'Audit	BID	0,02
		Sous-total	9,52

Budget Administratif	FY11 Secrétariat	1,05
	FY11 Fiduciaire	0,45
	FY12 Secrétariat	0,88
	FY12 Fiduciaire	0,16
	FY13 Secrétariat	0,70
	FY13 Fiduciaire	0,12
	FY14 Secrétariat	0,78
	FY14 Fiduciaire	0,12
	Mid-Term Evaluation	0,27
	Premier semestre FY15 Secrétariat d/	0,20
	Premier semestre FY15 Fiduciaire d/	0,04
	Sous-total	4,76
	Total	347,14

a/ Le titre original du projet était Réduction de Catastrophes Naturelles dans le Département du Sud (14 millions de dollars)

b/ Le Comité de Pilotage a accepté de transférer le budget alloué au Programme d'Appui Budétaire Ciblé (15 millions de dollars) à un programme de cantines scolaires

c/ Sous réserve de l'approbation du document final du projet par le Comité de Pilotage.

d/ Le Comité de Pilotage a approuvé le projet de budget du premier semestre de AF15 soumis par le Secrétariat et le Fiduciaire

Figure 3.2 Décaissements pour les Projets par les Entités Partenaires au 30 juin 2014 (en millions de dollars avec les pourcentages)

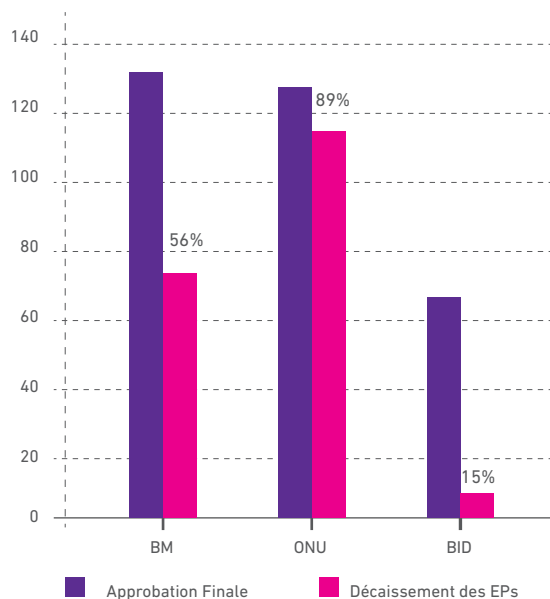
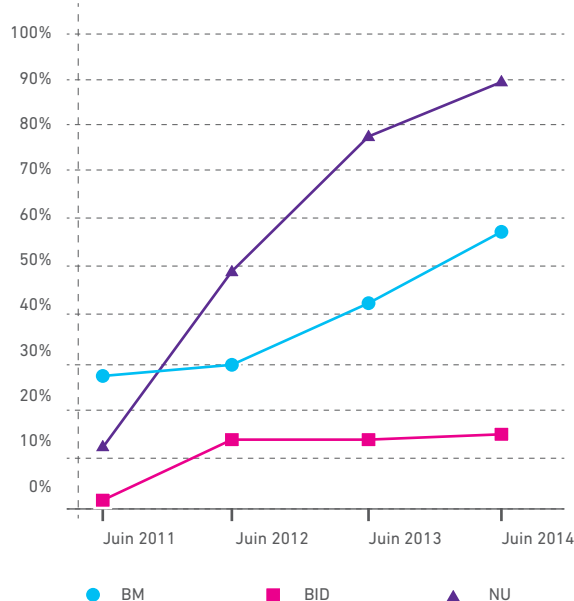


Figure 3.3 Evolution des Taux de Décaissement des Entités Partenaires (en pourcentage du montant total transféré aux EP)



4. COÛTS ADMINISTRATIFS

Le FRH a maintenu une gestion administrative prudente et avisée pour garantir que les projets bénéficient le plus possible des ressources de la reconstruction. Ainsi, comme pour les autres années, les coûts administratifs encourus par le Secrétariat et le Fiduciaire restent contenus à 1,4 pour cent des allocations totales du FRH et environ 1,2 pour cent des contributions.

Le Tableau 3.6 présente les grandes lignes du budget administratif total de l'Année Fiscale 2014 (AF14) pour le Secrétariat et le Fiduciaire et indique que les deux entités ont réalisé des gains budgétaires d'un montant total de 55.900 dollars, soit plus de 6 pour cent des crédits alloués. Le Secrétariat a épargné un montant total de 45.000 dollars sur le budget initialement octroyé par le Comité de Pilotage, en dépit de la prise en charge du coût d'acquisition d'un nouveau véhicule qui était plutôt prévu sur le budget de l'AF13. Cette performance a été rendue possible par les mesures de gestion très stricte du budget mais aussi, par la possibilité pour le personnel du Secrétariat de charger une partie de leurs salaires sur d'autres lignes budgétaires de la Banque Mondiale, au titre du temps passé pour supporter lesdites activités. Pour le Fiduciaire, la tendance de maîtrise des coûts aussi s'est maintenue avec une économie de presque 11.000 dollars sur les 116.000 initialement alloués, soit une épargne budgétaire d'environ 10 pour cent.

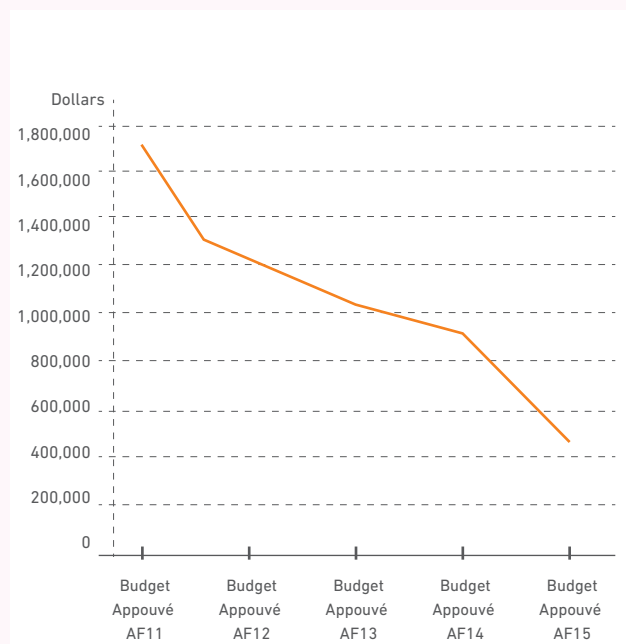
Tableau 3.6 Total des Budgets Approuvés pour l'AF 14 et l'AF 15 et des dépenses réelles de l'AF 14

	Budget Approuvé AF15 (1/2)*	Dépenses réelles AF14	Budget Approuvé AF14
Secrétariat	200 400	731 000	776 000
Fiduciaire	40 500	105 100	116 000
Total	240 900	836 100	892 000

* Le Comité de Pilotage a approuvé seulement la moitié du budget AF15 en attendant de revoir la situation en novembre 2014, pour la seconde partie de l'année.

La Figure 3.4 illustre la tendance à la baisse du budget administratif consolidé alloué au Secrétariat et au Fiduciaire du FRH. La diminution constante observée depuis la première année de fonctionnement du FRH (AF11) va s'accroître en 2015. La réduction globale atteindrait un montant de 1.204.000 dollars, soit une baisse de 71 pour cent à partir d'un budget approuvé de 1.685.000 de dollars pour l'AF11 comparé avec un budget de 481.000 dollars pour l'AF15¹². Cette baisse drastique est gagée sur la réduction à la fois des effectifs qui travaillent pour le Secrétariat et des activités, notamment le reporting et la communication.

Figure 3.4 Evolution des Coûts Administratifs du FRH



12 En prenant l'hypothèse que le montant alloué au premier semestre AF15 est reconduit pour le second



Formation de professeurs, EFACAP de Jacmel
Projet de Reconstruction du Secteur de l'Éducation
Photo courtoisie du FRH

IV. PORTEFEUILLE, PERFORMANCE ET RESULTATS DU FRH

1. PORTEFEUILLE GLOBAL DU FRH

Durant la quatrième année d'opérations, le FRH a vu son portefeuille s'enrichir de **6 nouveaux projets** conduisant à un total de **25 projets** pour une enveloppe totale de 342,1 millions de dollars sans les cofinancements obtenus des différents bailleurs de fonds (voir le Tableau 4.1 : Portefeuille du FRH). Parmi ces 25 projets, **8 sont finalisés** et définitivement clôturés, **16 sont en cours d'exécution** et **un seul**, le Projet de Ligne de Transmission Péligre/Port-au-Prince, **fait encore l'objet d'une préparation** et attend l'approbation définitive du gouvernement et du Comité de Pilotage. En dehors des projets existants, il est peu probable que le portefeuille du FRH évolue notablement car il ne reste environ que 40 millions de dollars pour des projets qui sont encore dans le pipeline pour la prochaine année dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle.

Tableau 4.1 Portefeuille du FRH

Nom du Projet	Montant Total Projet (US\$ millions)	Contribution FRH (US\$ millions)	Objectif de Développement du Projet	Entité Partenaire	Date d'approbation	Décaissé (%)
Projets Déjà Achevés						
Programme de Renforcement des Capacités à la CIRH	1,0	1,0	Le projet vise à renforcer les capacités opérationnelles de la CIRH en améliorant les volets communications, légaux, gestion informatisée des processus de révision et suivi des projets et tout autre besoin de renforcement des capacités, nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	ONU	5-Avr-11	100%
Opération d'Appui à la Politique de Développement d'Urgence	55,0	25,0	Appui à l'obligation de rendre des comptes et à la transparence dans la gestion des ressources publiques dans le contexte de la reconstruction	BM	17-Juin-10	100%
Projet de Gestion de Débris (Débris I)	17,0	17,0	Contribution à la réhabilitation des zones urbaines de Port au Prince par la mise en place d'un système de collecte, triage, et recyclage de débris	ONU	17-Août-10	100%
Projet de Réduction de Désastres dans le Département du Sud	11,0	8,0	Contribue à la réduction des risques grâce au développement et la gestion des bassins versants, la création d'emplois et le développement de l'agriculture dans le Département du Sud	ONU	21-Oct-10	100%
Programme de Développement Durable dans le Sud-Ouest d'Haïti	12,6	8,0	Première phase d'un programme de développement et redressement durable sur une période de 20 ans de la péninsule du Sud-ouest	ONU	21-Oct-10	100%
Développement des Capacités pour la Gestion des Risques de Désastres	2,0	2,0	Augmente la capacité du Gouvernement de prévoir et de gérer les risques de désastres en renforçant la capacité du Département de la Protection Civile et en réhabilitant et construisant des centres d'évacuations dans les zones prioritaires	ONU	15-Déc-10	100%

Démolition et Enlèvement des Débris avec la Machinerie Lourde (Débris II)	25,0	25,0	Démolition des constructions et l'enlèvement des débris avec la machinerie lourde afin d'accélérer la construction d'abris et de maisons et de permettre le relogement des personnes déplacées.	ONU	07-Avr-11	100%
Programme d'Appui Budgétaire- Reconstruction Economique et Appui à la Politique du Développement	30,0	10,0	Améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources publiques en faveur de la reconstruction physique et la consolidation des institutions pour une croissance à long terme	BM	Juillet 2010	100%
Projets Encore Actifs						
16 Quartiers/ 6 Camps	78,9	30,0	Ce programme intégré vise à réhabiliter les quartiers d'origine des familles de déplacés résidant dans six camps prioritaires de Port-au-Prince, Delmas et Pétion Ville afin d'offrir aux déplacés ainsi qu'aux résidents des quartiers des solutions de logement durables et des conditions de vie améliorées à travers un meilleur accès aux services de base et des moyens de subsistance.	ONU	21-Sept-2011	100%
Reconstruction du Secteur de l'Education	250,0	10,0	Appuyer le Gouvernement en assurant que les conditions nécessaires sont en place pour reconstruire le secteur éducatif dans les 20 prochaines années et œuvrer à créer un système éducatif financé par le secteur public	BID	15-Déc-10	100%
Projet de Développement de la Production et de la Transformation du Lait en Haïti	18,0	2,0	L'objectif du projet est la création progressive de 30 usines de transformation du lait (6 d'entre elles avec des unités de production de fromage), gérées par les organisations d'agriculteurs. En outre, le projet permettra de fournir du lait et du fromage à des programmes d'alimentation scolaire.	ONU	31-Oct-11	100%
Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers	30,9	24,7	L'objectif de ce Programme est de fournir certains des outils et systèmes de base dont les gouvernements centraux et locaux, la CIRH, et leurs partenaires ont besoin pour programmer et gérer les ressources promises pour le logement et la reconstruction des communautés.	ONU	28-Juin-11	100%
Plan de Prévention de Séisme pour le Grand Nord d'Haïti	9,96	9,96	L'objectif du Plan est de réduire la vulnérabilité des Départements du Nord-Est, Nord, et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations dans le but de minimiser les pertes économiques et en vies humaines lors d'événements futurs.	ONU	26-Mai-11	100%
Projet de Logements et de Reconstruction des Quartiers à Port-au-Prince	65	65	Permettre le retour des personnes déplacées dans leurs communautés en investissant dans des programmes d'amélioration urbaine dans les communautés gravement atteintes à Port-au-Prince et en appuyant la reconstruction des maisons et des infrastructures de ces communautés	BM	27-Janv-11	100%
Soutien à la Mise en œuvre du Plan Opérationnel 2010-15 et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (TVET)	250,0	5,0	Ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes et à renforcer la base de ressources humaines dans les différents départements.	BID	31-Oct-11	100%
Programme d'Etablissement d'un Fonds de Garantie Partielle du Crédit						
1^{ère} Reformulation partielle : Programme d'appui au développement productif			Appuyer le développement des entreprises de production à petite échelle comme source de croissance économique durable et la création d'emplois. Encourager l'inclusion productive financière et sociale de la population associée à des chaînes de valeur menées par des points d'ancrage en facilitant l'investissement dans ces entreprises à travers des modalités de partenariat.	BID	27-Aout-10	100%
2^e Reformulation partielle (à approuver Q4 2014): Appui au Programme Pilote d'investissement Anchor	95,0	12,5				
Protection de l'Environnement du Parc National Macaya	12,4	9,0	Le projet vise à créer le Parc Naturel MACAYA et réduire la dégradation rapide de l'environnement du bassin supérieur de la partie Sud-Ouest d'Haïti.	BID	Décembre 2012	100%

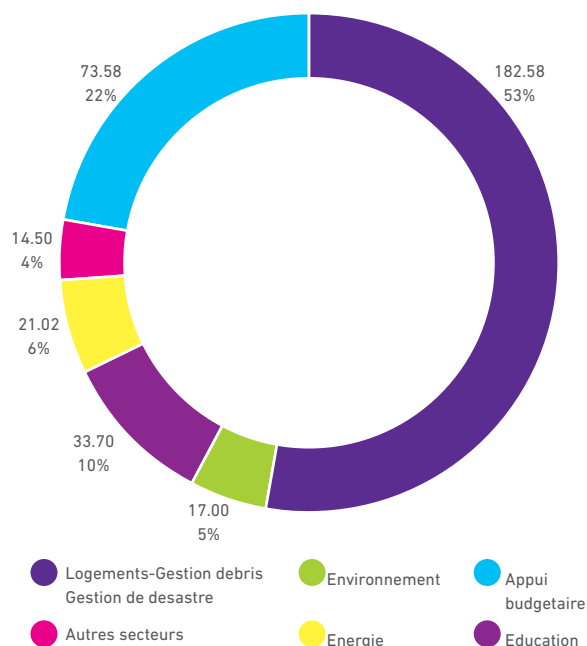
Programme de Cantines Scolaires	15,0	15,0	Soutenir la stratégie de reconstruction du système éducatif à travers la mise en œuvre de programmes durables pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire et l'accès des populations sous desservies à l'éducation primaire	BM	16-Oct-12	100%
Renforcement Institutionnel et Réforme du Secteur du Transport	19,0	7,0	Contribuer à l'amélioration de la qualité du transport en Haïti en augmentant la compétitivité du secteur à travers le renforcement institutionnel et la modernisation du secteur routier et la réforme et modernisation du secteur maritime.	BID	13-Mai-14	100%
Energie Durable en Haïti	3,0	2,0	L'objectif global de ce programme est d'appuyer les efforts du GH pour développer une matrice d'énergie durable promouvant l'accès à l'électricité via des sources d'énergie renouvelable et des mesures d'efficacité de l'énergie, comme moyen de réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles, spécialement le fuel.	BID	22-Mai-13	100 %
Renforcement Institutionnel et Réforme du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement	29,0	14,0	Améliorer la couverture en eau et assainissement en Haïti. L'objectif spécifique est d'accélérer le processus de réforme par l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement et de la performance des fournisseurs	BID	Mai 2014	100 %
Programme d'Appui Budgétaire - Education, Eau, Assainissement	17,58	17,58	Renforcer la transparence et les institutions pour la gestion du budget de l'Education et de l'Eau et de l'Assainissement	BM	05-Juin-14	100%
Transformation Institutionnelle et Modernisation du Secteur de l'Energie	15,0	3,0	L'objectif global de ce programme est d'appuyer les efforts du GH pour développer une matrice d'énergie durable promouvant l'accès à l'électricité via des sources d'énergie renouvelable et des mesures d'efficacité de l'énergie, comme moyen de réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles, spécialement le fuel.	BID	Juillet 2010	100%
Assistance à l'Implémentation du Plan de Réforme du Système de l'Education	250,0	3,7	Le cofinancement du FRH s'inscrit dans le cadre des composantes du financement de la BID HA-L1060 "Appui à la Mise en Œuvre du Plan Sectoriel de l'Education et de la Réforme Educative en Haïti" approuvé par le Conseil d'Administration de la BID le 23 novembre 2011.	BID	Septembre 2013	100%
Projet En Attente de Validation						
Projet de Ligne de Transmission de Péligre	20,0	16,0	Inspecter minutieusement la ligne de transport d'électricité et déceler toute anomalie pouvant entraîner une mise hors service de celle-ci ; Redéfinir le tracé de la ligne ; Réaliser les études électriques et mécaniques et préparer les plans détaillés pour réaliser les travaux de réparation.	BID	Non encore validé	

2. PORTEFEUILLE DU FRH PAR SECTEUR D'INTERVENTION

Les secteurs d'intervention du FRH n'ont pas changé durant cette année mais l'appui budgétaire a pris une place beaucoup plus importante que les années précédentes en raison de la maturité de plusieurs projets qui étaient dans le pipeline depuis l'année dernière (voir Figure 4.1. Répartition des Financements par Grands Secteurs d'Intervention). C'est ainsi que quatre projets dans ce secteur, pour un montant total de 48 millions de dollars ont pu être définitivement approuvés cette année, qui s'ajoutent à la première et unique opération qui avait été concédée en juin 2010, portant finalement le nombre total des opérations d'appui budgétaire à cinq dans le portefeuille, et pour un total d'environ 74 millions de dollars, soit 22 pour cent du montant total du portefeuille. Il convient de noter que ces interventions dans le domaine budgétaire, en plus de fournir des fonds pour équilibrer le budget de l'Etat, ont permis aussi, concomitamment, de promouvoir des réformes structurelles essentielles dans les secteurs de l'énergie, des finances publiques, de l'eau et de l'assainissement ainsi que de l'éducation et des transports.

En plus des appuis budgétaires, l'essentiel du portefeuille reste encore dévolu aux activités de gestion et d'assistance post-séisme, notamment le relogement des personnes déplacées, l'enlèvement des débris, la réhabilitation des infrastructures publiques endommagées ou occupées (places publiques), la prévention et la gestion des risques de désastres, etc. Ces activités portant sur les secours urgents, et qui étaient au cœur des préoccupations du gouvernement et de la communauté internationale au lendemain du séisme, ont mobilisé plus de la moitié des ressources du FRH (53 pour cent), soit un montant total de 183 millions de dollars, à travers 7 projets.

Figure 4.1 Répartition des Financements FRH par Grand Secteurs d'Intervention (en millions de dollars et pourcentage)



Avec le temps, les besoins dans ce secteur ont sensiblement diminué permettant ainsi au FRH d'assigner plus de fonds aux autres secteurs du développement. A cet égard, le portefeuille du FRH reflète aussi les appuis mobilisés pour accompagner le gouvernement dans ses efforts de renforcement et de construction des bases d'un développement durable à moyen et long termes du pays, pour lui permettre de mieux faire face aux aléas de la nature dans le futur. Ces appuis ont principalement été dirigés vers l'éducation (10 pour cent du portefeuille), l'énergie (6 pour cent), la protection de l'environnement (5 pour cent) sans compter l'appui à l'essor du secteur privé haïtien (4 pour cent) qui restent parmi les principaux enjeux du développement du pays.

3. ALIGNEMENT AVEC LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT ET AVEC LES PRÉFÉRENCES DES BAILLEURS

Le gouvernement Haïtien a lancé en 2012 le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) qui a remplacé le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH). Les 25 projets approuvés par le FRH étaient totalement en accord avec le PARDH et restent toujours en ligne avec les orientations du nouveau PSDH qui a, en fait, consolidé la plupart des programmes et projets initiés au lendemain du séisme. Ainsi, chaque intervention du FRH reste aligné sur au moins un des 4 domaines d'action du PSDH qui sont : la Reconstruction Sociale, la Reconstruction Territoriale, la Reconstruction Institutionnelle et la Reconstruction Economique. Pour ce qui concerne les préférences exprimées par certains bailleurs de fonds pour l'utilisation des ressources du FRH, la table 4.2 présente une mise à jour des projets approuvés au 30 Juin 2014 qui correspondent à ces choix que le CP a essayé de satisfaire dans la mesure du possible.

Des instituteurs de l'Ecole Nationale Nouvelle de Corail recevant des kits d'enseignants
Projet de Reconstruction du secteur de l'Education
 Photo cutoisie de la BID

Tableau 4.2 Survol des Préférences des Bailleurs Au 30 juin 2014

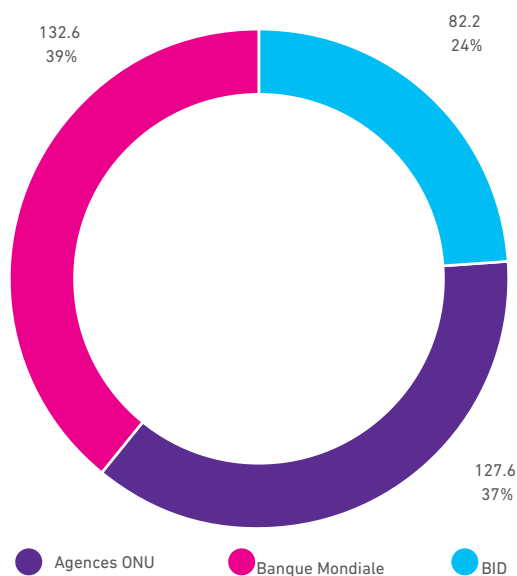
Bailleur	Total Contribution a/ (en millions de dollars)	Contribution à préférence (en millions de dollars)	Contribution sans préférence (en millions de dollars)	Détails sur la préférence	Projets correspondant à une Préférence
Brésil	55,00	55,00	-	Appui budgétaire (\$15m) Barrage Artibonite 4C (\$40m)	Opération de Politique de Développement d'Urgence (\$25m) ; Réserve financière pour Projets en Santé ; Formation Professionnelle et Agriculture, en cours de définition (\$40m)
Canada	45,50	15,00	30,50	Appui Budgétaire Ciblé – Education & Agriculture (\$15m)	Projet Education Cantines Scolaires (\$15m)
Finlande	1,84	1,84	-	Appui Budgétaire Ciblé – Salaires enseignants (\$0.92m) Secteur Education (\$0.92m)	Projet Education Cantines Scolaires (\$15m) Reconstruction du Secteur Educatif (\$10m)
France	32,28	32,28	-	Appui budgétaire (\$28.57m) Education (\$3.79m)	Opération de Politique de Développement d'Urgence (\$25m) Appui à la mise en œuvre du Plan et Réforme de l'Education en Haïti (\$5m). Appui budgétaire Education/Eau et assainissement (\$17.6m) ; Appuis budgétaires Transport (\$7m) ; Eau et assainissement (\$14m)
Japon	30,00	30,00	-	Education et Développement des capacités (\$15m) Santé et Soins Médicaux, Alimentation et Agriculture, et élimination des débris (\$15m)	Reconstruction du Secteur Education (\$10m) ; Appui à la mise en œuvre du plan et de la réforme de l'éducation en Haïti (\$5m) ; Développement de la production et de la transformation du lait en Haïti (\$2m) ; Projet Education Cantines Scolaires (\$15m) ; Programme de développement des capacités du CIRH (\$1m) Démolition et élimination des débris à l'aide d'engins lourds (\$25m) Projet de Gestion des Débris (\$16.95m)
Norvège	44,27	30,00	14,27	Appui au Sud-ouest d'Haïti (\$15 m) Appui budgétaire (\$15m)	Réduction des Risques de Désastre dans le Département du Sud (\$8m) ; Atténuation des Désastres Naturels dans le Département du Sud (\$14m) restructuré; Programme de Développement Durable du Sud-ouest d'Haïti (\$8m) ; Opération de Politique de Développement d'Urgence (\$25m) ; Appui budgétaire (\$10m) ; Appui budgétaire Education/ Eau et assainissement/ (\$17.6 m) ; Appuis budgétaires Transport (\$7m) ; et Eau/assainissement (\$14m)
Espagne	30,00	20,00	10,00	Appui budgétaire (\$20m)	

				Reconstruction Logement (\$65m) Débris (\$25m) Fonds de Garantie Partielle du Crédit (\$12.5m) Réforme Education (\$10m) Energie (\$12.5m)	Projet de reconstruction de Logement dans des Quartiers à Port-au-Prince (\$65m). Démolition et Elimination de débris à l'aide d'engins lourds (\$25m) Programme pour l'établissement d'un Fonds de Garantie Partielle du Crédit restructuré (\$12.5m) Reconstruction du Secteur Education (\$10m) Réserve Financière pour un projet dans secteur Energie (\$12.5m)
Etats Unis	125,00	125,00	-		
Total en millions de dollars	363,89	309,12	54,77		

4. PORTEFEUILLE DU FRH PAR ENTITÉ PARTENAIRE

Avec l'approbation de plusieurs nouveaux projets en 2013-2014, majoritairement des projets d'appui budgétaire, le profil du portefeuille du FRH par rapport aux allocations aux Entités Partenaires a changé. Ainsi la Banque Mondiale ayant reçu 132,5 millions de dollars détient désormais 39 pour cent des fonds versés par le Fiduciaire. Les Agences de l'ONU qui jusqu'à l'année dernière détenaient la majorité des fonds, passent en deuxième position avec des dotations de 127,6 millions de dollars soit 37 pour cent et la BID, malgré une augmentation sensible de ses projets et financements, reste toujours en troisième position avec un portefeuille de 82,2 Millions de dollars, soit 24 pour cent de l'enveloppe globale (voir Figure 4.2 ci-dessous)

Figure 4.2 Financement du FRH par Entité Partenaire (en Millions de dollars et Pourcentage %)



5. PERFORMANCE DANS LA MOBILISATION DE FONDS

Depuis sa conception, le FRH a toujours été compris comme un levier pour mobiliser des ressources additionnelles en vue de mettre en œuvre des activités tournées à la fois vers le redressement post-séisme et vers le développement du pays. Les projets financés par le FRH en général génèrent des cofinancements importants qui se traduisent pour la plupart par des programmes avec une plus grande envergure. Le tableau 4.3 illustre les coûts des différents projets du FRH ainsi que les pourcentages de cofinancement obtenus pour chacun d'entre eux. Avec une contribution de 342,1 millions de dollars environ du FRH, le montant total mobilisé par les projets concernés est évalué à quelques 744 millions de dollars, soit un ratio de plus d'un dollar de co-financement pour chaque dollar apporté par le FRH.

Tableau 4.3 Mobilisation de Fonds additionnels

Nom du Projet	Contribution FRH (millions de dollars)	Cout Total du Projet (millions de dollars)	Levée de Fonds Additionnels (% du coût total du projet)
Programme de Renforcement des Capacités de la CIRH	1,0	1,0	0%
Opération d'Appui à la Politique de Développement d'Urgence (Appui Budgétaire)	25,0	55,0	55%
Projet de Gestion des Débris	17,0	17,0	0%
Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud	8,0	11,0	27%
Programme de Développement Durable pour le Sud-Ouest d'Haïti	8,0	12,6	36%
Renforcement des Capacités pour la Gestion des Risques de Désastres	2,0	2,0	0%
Démolition et Enlèvement des Débris avec de la Machinerie Lourde	25,0	25,0	0%
Établissement d'un Fonds de Garantie de Crédit Partiel - RESTRUCTURÉ	12,5	35,0	64%
Protection de l'Environnement du Parc National Macaya	9,0	12,4	59%
Programme de cantines scolaires	15,0	15,0	0%
Projet de Logements et de Reconstruction des Quartiers à Port au Prince	65,0	65,0	0%
Programme d'Appui à la Reconstruction du logement et des Quartiers	24,7	30,8	20%
Plan de Prévention des Séismes pour le Grand Nord d'Haïti	10,0	10,0	0%
Programme d'appui budgétaire-Reconstruction Economique et Subvention de la politique du Développement	10,0	30,0	50%
16 Quartiers/6Camps	30,0	79,0	62%
Développement de la Production et de la transformation du Lait en Haïti	2,0	2,0	0%
Soutien à la mise en œuvre du plan opérationnel 2010-2015 et à la réforme de l'éducation en Haïti TVTE, Reconstruction du Secteur Educatif, Assistance à l'implémentation du plan de réforme du système de l'éducation	18,7	250,0	92%
Renforcement Institutionnel et Réforme du secteur du Transport	7,0	19,0	63%
Energie Durable en Haïti	2,0	3,0	33%
Renforcement Institutionnel et Réforme du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	14,0	29,0	51%
Programme d'Appui Budgétaire-Education, Eau et Assainissement	17,6	17,6	0%
Transformation Institutionnelle et modernisation du secteur de l'énergie	2,0	3,0	33%
Projet de ligne de transmission de Péligre	16,0	20,0	20%
Moyenne des fonds additionnels levés	341,4	744,4	53%

6. RÉSULTATS DU FRH

Au cours de l'année 2013-2014, le portefeuille du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) a élargi son champ d'action pour inclure six nouveaux projets dans différents secteurs dont principalement, l'appui budgétaire. Le portefeuille déjà très diversifié s'est consolidé pour pouvoir continuer à soutenir à la fois, le redressement post-séisme mais aussi le développement durable d'Haïti. C'est en ce sens qu'au 30 Juin 2014, les résultats cumulés obtenus dans les différents secteurs d'intervention du FRH et qui sont décrits dans les sections suivantes, constituent assurément un témoignage éloquent de son impact et de sa pertinence au regard des préoccupations du gouvernement et des populations haïtiennes, confrontés aux défis du séisme de janvier 2010 et du développement national.



Vue des maisons collectives
Projet 16/6
Photo courtoisie du FRH

APRÈS



AVANT

Aménagement du couloir Citron
**Projet de Logement et Construction
de Quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)**
Photo courtoise de la Banque Mondiale

A. Débris

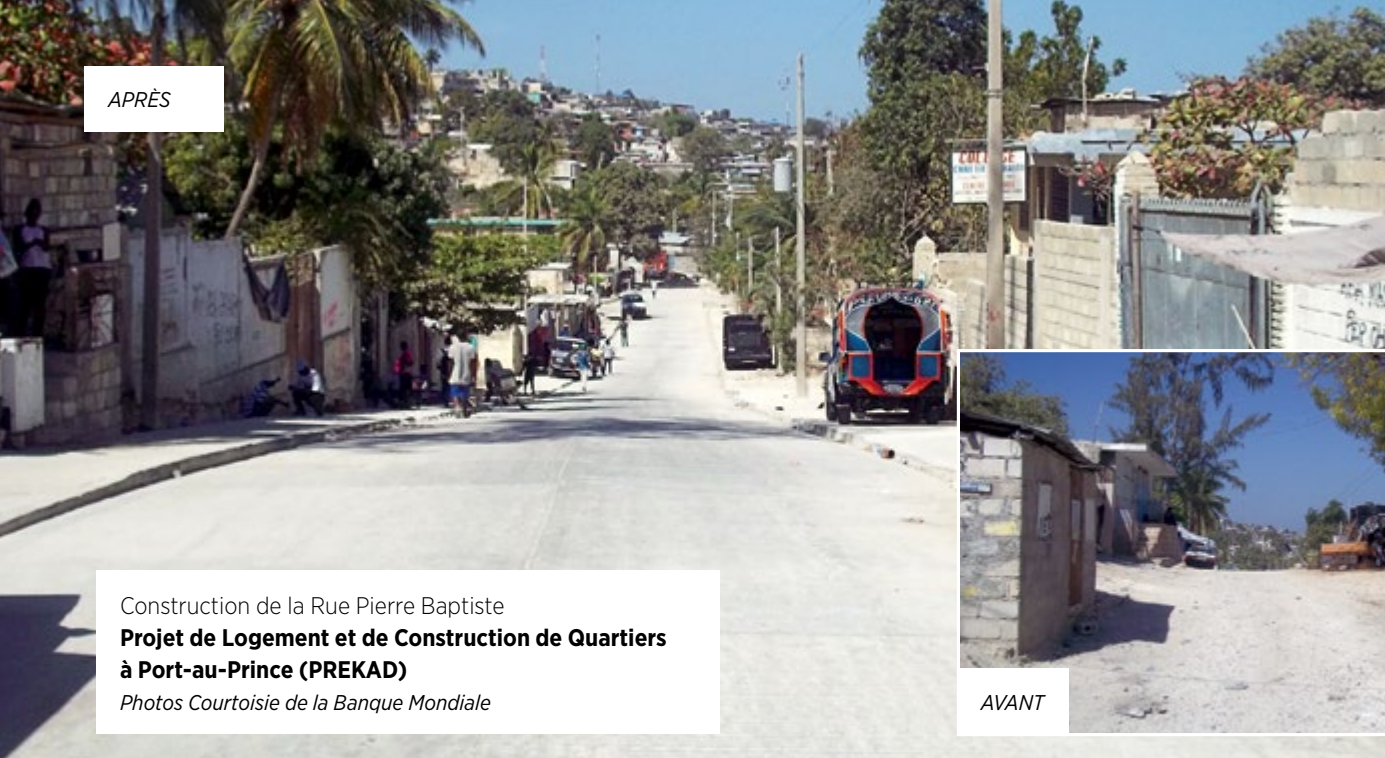
Au lendemain du tremblement de terre, l'un des problèmes majeurs qui a affecté la population d'Haïti était la gestion des débris. Parmi les premiers projets financés par le fonds sont deux projets qui avaient pour but principal le ramassage et le recyclage des débris post séisme.

Ces deux projets : **Projet de Gestion de Débris et Projet de Démolition et d'Enlèvement des Débris avec Machinerie Lourde** ainsi qu'une composante du **Projet de Reconstruction des Logements et des Quartiers de Port-au-Prince** ont largement contribué à changer le panorama post-séisme des zones affectées et aider à un retour à la mobilité tout en créant des milliers d'emplois temporaires dans la collecte des débris dans les quartiers, la transformation en matériaux de construction des débris recyclés et la construction de maisons ou de corridors à partir des débris transformés. Ces projets ont aussi encouragé l'Entrepreneuriat en formant de nouveaux entrepreneurs et permis la création de nouvelles petites entreprises de gestion ou de transformation de débris. Ces deux projets finalisés en Juin 2013 ont donné les résultats suivants :

Résultats dans la Gestion des Débris:

- 914.537 mètres cubes de débris enlevés dans les zones affectées de Pétiion-Ville, Bel-Air, Carrefour Feuilles, Turgeau et Fort National
- 366.899 pavés ont été produits
- 17.836 tuiles produites à partir des débris recyclés provenant des quartiers affectés
- 24.363 emplois temporaires créés dans les zones les plus touchées par le séisme
- 8.340 femmes ont travaillé dans les projets de gestion de débris
- 10 entreprises de recyclages de débris ont été créées
- 390 ouvriers ont été formés en gestion des affaires
- 359 ouvriers et entrepreneurs ont été formés au recyclage des débris et en techniques de construction
- Le diagnostic urbain et des projets d'aménagement ont été développés pour Carrefour-Feuilles-Quartier de Descayettes, Saieh, Sanatorium et Savane Pistaches, Cité Neuf et Fort Mercredi

APRÈS



Construction de la Rue Pierre Baptiste
**Projet de Logement et de Construction de Quartiers
à Port-au-Prince (PREKAD)**

Photos Courtoisie de la Banque Mondiale

AVANT

B. Logement

Des dizaines de milliers de familles relogées dans leur quartier d'origine en cours de réhabilitation où il fait bon circuler grâce aux ruelles nouvellement pavées et éclairées de nuit; des quartiers qui changent aussi grâce aux maisons réparées, aux nouvelles constructions, aux espaces publics réhabilités; des communautés actives dans la prise de décisions affectant leur quotidien et leurs quartiers. Ce sont là quelques réalisations des trois grands projets financés par le FRH dans le secteur du logement et de la réhabilitation des quartiers et zones les plus affectés par le séisme que sont le **Projet de Réhabilitation de 16 quartiers et de Retour Volontaire des Familles de 6 Camps** communément appelé **Projet 16/6**, le **Projet de Logement et de Reconstruction de Quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)** et le **Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers**. Le logement est le secteur qui a reçu le plus de financement sur les ressources du Fonds pour un montant total de près de 120 millions de dollars. Les 3 projets dans ce secteur sont toujours en exécution même s'ils sont presque arrivés à terme.

Parmi les résultats tangibles importants qui ont été obtenus dans ce secteur (rappelés ci-dessous), il convient de mentionner spécialement le renforcement ou la création des capacités d'une part, du gouvernement à entreprendre et à gérer des projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures urbaines à travers des structures anciennes ou nouvelles (UCBLP; BMPAD; etc.) et d'autre part, des collectivités locales et des communautés qui ont appris à s'organiser en plateformes communautaires pour mieux assurer la gestion participative de leurs destins et de leurs quartiers. Ces expériences intéressantes

aussi bien au niveau de l'administration centrale que des communes demeurent des acquis importants du FRH que le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds cherchent à approfondir et pérenniser.

Résultats dans le Relogement et la Gestion Urbaine:

A-Fermeture de camps

- Plus de 50 camps occupés par des personnes déplacées par le séisme, fermés. Environ 24.115 familles résidant dans les camps ont reçu une solution de logements dont 5.411 une subvention de location
- Tous les habitants du camp Jean-Marie Vincent ont été relocalisés et plus de 90 pour cent du camp de Pétion-Ville.

B-Construction et aménagement d'habitat

- 510 maisons ont été construites par le projet et 4.307 maisons ont été évaluées par le projet
- 2.598 maisons ont été réparées.
- 160 latrines construites

C- Formation et Sensibilisation

- 63 formateurs d'ouvriers ont été formés et ont obtenu une Attestation d'Aptitude Professionnelle (AAP) de la part de l'Institut National de Formation Professionnelle
- 585 contremaîtres et ouvriers ont été formés et certifiés
- Plus de 1.000 enfants ont été sensibilisés à Fort National et à Morne Hercule et près de 1.000 personnes sur la construction parasismique.



Les kits d'élèves prêts à partir du local de la BDS de Corail
Projet de Reconstruction du Secteur de l'Éducation
 Photo courtoise de la BID

D- Création d'emplois

- 4.473 emplois ont été générés dans le cadre des travaux de réhabilitation d'infrastructures routières de réparation et reconstruction de maisons et de création de micro entreprises (75 pour cent de femmes) et 625 emplois renforcés
- 156 entrepreneurs formés en ASECO (Améliorer Son Entreprise de Construction) et 16 formateurs formés
- 24 entreprises ont été directement renforcées et soutenues
- 20.000 pavés produits et livrés dans le cadre de la mise en œuvre des petits projets
- 9.500 jours de travail ont été rémunérés dans le cadre de la reconstruction.
- 93.990 jours de travail créés dans le cadre du projet d'infrastructure communautaire

E- Soutien à la Communauté

- 8 Plateformes communautaires ont été établies et sont opérationnelles : elles ont également été légalisées par les mairies respectives et le Ministère des affaires sociales
- Suite à une série de 24 formations, les plateformes ont pu proposer et exécuter 12 petits projets
- 3 centres communautaires ont été construits pour accueillir les plateformes (Morne Hercule, Nérette, Jalousie)
- Une plateforme communautaire à Simone Pelé et à Nazon

F- Infrastructure

- 3 kiosques d'eau ont été réhabilités et 14 reconstruits
- 515 lampadaires ont été installés au niveau de Morne Hercule, Morne Lazare, Nérette, Bois-Patate, Canapé-Vert, Morne Hebo, Villa Rosa
- 18 Transformateurs ont été installés dans les quartiers de Nérette et de Bois-Patate
- Des travaux d'assainissements ont été réalisés dans 5 quartiers à date : Morne-Hercule, Morne Hebo, Bois-Patate, Villa Rosa et Canapé-Vert

- 5 espaces publics ont été réhabilités : Morne Lazare, Nérette, Jean-Baptiste, Trou-Rosemond, Morne-Hercule
- 3.552 mètres linéaires de routes réhabilités dans 3 quartiers
- 4.215 mètres linéaires de caniveaux ont été construits
- 3.242 mètres linéaires de trottoirs ont été construits
- 481 mètres linéaires de drainage ont été construits
- 974 mètres linéaires de sentiers construits

G. Support technique aux mairies et aux communautés pour la reconstruction

- Depuis 2013, 10 des municipalités les plus affectées par le séisme disposent pour la première fois, à travers leur propre Agence Technique Locale (ATL), de ressources pour leur permettre d'appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et de faciliter le montage de projets techniques.
- 12 Centres de ressources communautaires (CRC) renforcent ces agences au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l'information sur la reconstruction et le développement local. Ils sont situés dans la capitale au sein de quartiers difficiles tels que Cité Soleil, mais aussi dans les provinces, comme à Jacmel. Les agents sont en lien direct avec les plateformes communales et s'assurent que leurs requêtes parviennent aux mairies.
- Les agents des ATL et CRC, soit environ 100 personnes, ont reçu des formations clés afin de pouvoir accompagner leurs communes à remplir les compétences qui leur sont attribuées par la loi.
- Un système d'information, avec des données sur les conditions de vie de plus des 70.000 personnes les plus touchées par le séisme, comme outil d'aide à la décision dans le processus de reconstruction.
- Des schémas d'aménagement pour 5 régions et des plans d'urbanisme pour 18 villes en phase de finalisation ont été élaborés de manière participative.



« Tè Malè » une technique de formation de prévention des séismes

Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti

Photo courtoisie de l'ONU

C. Gestion des risques et désastres

La vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles fait qu'il est vital d'investir dans la réduction des risques de désastres. Dans cette optique, en plus de composantes dans d'autres projets tels que le PREKAD, le Fonds de Reconstruction d'Haïti a financé deux projets de réduction de risques de désastre: **La Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud** (finalisé, 8 millions de dollars) qui a été consacré à la gestion et prévention de désastres dans le Département du Sud, l'appui à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à la gestion des bassins versants et au développement au niveau local; et **le Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti** (10 millions de dollars) qui a pour objectif la réduction de la vulnérabilité du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest face aux menaces sismiques par le renforcement de la résistance de l'infrastructure et de la population et pour minimiser les pertes économiques et les pertes en vies humaines en cas de séisme à l'avenir.

Résultats dans la Gestion des Risques et Désastres:

- Finalisation du rapport de micro zonage de la ville du Cap-Haïtien
- Finalisation du rapport technique sur l'aléa mouvement de terrain du Cap-Haïtien
- Prises de données pour la géophysique des villes de Port-de-Paix et de Saint-Louis du Nord
- Plus de 500 élèves provenant de 10 écoles de Fort-Liberté ont été sensibilisés aux risques sismiques
- 800 élèves au Cap-Haïtien ont été formés par les brigadiers en technique de premier secours
- 47 étudiants de l'Université Notre Dame d'Haïti du Nord-Ouest à Port-de-Paix ont reçu une formation leur permettant de devenir des formateurs de formateurs en gestion de risques.
- Plus de 200 étudiants ont été formés en premiers secours à Saint Louis du Nord
- 45 maires de 19 communes du département du Nord ont été formés sur les risques sismiques et les mesures à prendre avant, pendant et après le séisme.
- Finalisation du protocole pour la formation de 800 maçons en génie de construction parasismique dans le Grand Nord
- Livraison de la première version des plans de contingence sismique pour le Grand Nord



Formation des élèves à l'école Semi Lycee Anacaona du Cap-Haïtien
Plan de prévention de séisme pour le Nord d'Haïti
 Photo courtoise de l'ONU

D. Éducation

L'Education reste un des axes prioritaires du gouvernement haïtien et fait partie des 5 E prônés par le Président de la République. Le Fonds de Reconstruction d'Haïti a financé quatre (4) projets dans le secteur de l'Education pour un montant total de 33,7 millions de dollars sans compter l'appui budgétaire de 17,6 millions de dollars qui met aussi l'accent sur des réformes institutionnelles dans ce secteur. Ces quatre projets incluent **le Projet de Reconstruction du Secteur de l'Education; le Projet de Soutien à la Mise en Œuvre du Plan Opérationnel 2010-2015 et à la Réforme de l'Education; le Projet d'Education Technical and Vocational Education and Training (TVTE) et le Programme de Cantines Scolaires**. Les fonds alloués ont principalement été destinés à l'amélioration de la qualité de l'éducation pour les écoliers par la formation des professeurs, l'achat et la distribution de kits scolaires, la construction d'écoles et la restructuration de programmes scolaires.

Résultats dans le Secteur de l'Education:

- 14.250 kits scolaires, 24.954 uniformes et 76.369 manuels scolaires financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements du pays.
- 920 professeurs ont été formés
- 70.000 élèves environ recevront une subvention pour l'année 2013-2014 contre 3.978 en 2010-2011, 61.906 en 2011-2012 et 57.640 en 2012-2013.
- Cinq des sept écoles financées par le FRH sont en construction à: Bois Laurence, Lagumithe (Mombin Crochu), Lafleur (Ouananminthe), Sans-Souci (Milot) et Ravine Pompette (Pilate). Les négociations sont en cours pour l'octroi du contrat de construction des deux autres écoles.
- Le site de construction du centre éducatif (TVET) a été identifié à Hinche et la construction devrait démarrer à la fin de 2014
- Les nouveaux programmes du nouveau curriculum ont été identifiés.



Local du CRC de Pétion-Ville

Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers

Photo Courtoisie du FRH

E. Renforcement des capacités institutionnelles

Trois projets financés par le Fonds durant cette année et supervisés respectivement par la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque Mondiale ont pour but le renforcement institutionnel de deux secteurs essentiels pour le développement du pays: le secteur de l'eau et de l'assainissement et le secteur du transport. La première opération, **le Renforcement Institutionnel et la Réforme du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement** financé par le FRH pour un montant de 14 millions de dollars a pour objectif l'amélioration de la couverture en Eau potable et en Assainissement en Haïti plus particulièrement, l'accélération du processus de la réforme, la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et la performance de ce secteur.

Le deuxième projet, **Programme d'Assistance Budgétaire aux Secteurs Education et Eau et Assainissement**, financé également par le FRH sous la supervision de la Banque Mondiale pour un montant de 17.6 millions de dollars, cible également le renforcement des réformes institutionnelles du secteur de l'Eau et de l'Assainissement mais aussi le secteur de l'Education.

Un troisième projet, **le Renforcement Institutionnel et la Réforme du Secteur du Transport** pour un montant de 7 millions de dollars vise l'amélioration de la qualité du transport en Haïti en augmentant sa compétitivité par le renforcement institutionnel et la modernisation du secteur routier, ainsi que la réforme et modernisation du secteur maritime.

Résultats dans le Renforcement Institutionnel:

Les projets nouvellement financés au titre de l'appui budgétaire ont surtout permis de renforcer les réformes institutionnelles au sein des secteurs visés, notamment:

Pour l'Eau et l'Assainissement :

- La création du conseil de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) est enclenchée devant garantir à terme, une meilleure gouvernance et transparence dans le secteur;
- La préparation et la mise en œuvre en cours de plusieurs études pour renforcer le processus de réforme de l'eau et de l'assainissement;
- La création d'un CTE à Ouanaminthe
- Une meilleure coordination entre les entités publiques impliquées dans le processus de la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement (MSPP, MENFP, MICT, MDE)

Pour les Transports :

- L'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport
- La création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport
- La création d'une cellule de sécurité routière
- La préparation et la publication de règlements pour les ports
- La publication d'un rapport financier indépendant pour l'APN (Autorité Portuaire Nationale).

Pour l'Education :

- Un nouveau cadre réglementaire a été établi pour décentraliser l'accréditation des écoles privées.
- Des règlements ont été établis pour décentraliser la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles.



Laiterie de Thomazeau

Projet de Développement de la Production du Lait et de la Transformation des Produits Laitiers

Photo Courtoisie du FRH

F. Développement du secteur privé

Pas de développement durable ou de croissance économique sans un secteur privé fort et la création d'emplois. Dans le but de consolider son appui au développement du secteur privé, un financement a été accordé au **Programme d'Etablissement d'un Fonds de Garantie Partielle du Crédit** qui, du fait des difficultés rencontrées dans son exécution, a été reformulé en deux projets distincts: **le Financement Pilote pour la Location d'Installations** qui apportera une assistance technique aux banques intéressées à établir des entreprises de leasing et **l'Extension du Programme Pilote d'Appui aux Petites Entreprises** qui se propose d'appuyer le développement des entreprises à petite échelle. Un autre financement a été accordé au **Projet de Développement de la Production et de la Transformation de Lait en Haïti** ayant pour objectif la création de laiteries gérées par des organisations d'agriculteurs pouvant fournir du lait et du fromage aux programmes de cantines scolaires et visant spécifiquement l'amélioration de la productivité des vaches à lait et l'appui à la transformation et au marketing des produits laitiers, accompagné par le renforcement organisationnel des groupements d'agriculteurs. Ce projet reste pour le moment, le seul du portefeuille FRH qui a été accordé dans le secteur agricole qui est considéré comme un vecteur important pour la croissance de l'économie du pays et la réduction de la pauvreté.

Résultats dans le Développement du Secteur Privé:

- Sélection et montage de groupements/associations des bénéficiaires de la production et transformation du lait sur la base de critères mis en place par l'équipe de pilotage du projet
- La construction des laiteries est terminée
- La réception du matériel des laiteries est en cours
- L'installation des frigos en vitres pour la vente de lait est en cours
- La formation du personnel des laiteries est en cours
- La rédaction des plans d'affaires pour les 3 laiteries est presque achevée
- Un protocole d'accord entre la FAO et la FENAPWOLA a été signé en mai 2013 pour la mise en œuvre de la stratégie de commercialisation des produits laitiers
- L'élaboration et la signature des lettres d'accord avec les clients potentiels pour la vente des produits laitiers est en cours
- La formation des vendeurs futurs de lait est aussi en cours
- La conception et la mise en place des panneaux et outils de visibilité pour les laiteries ont été achevés et l'inauguration des 3 laiteries est prévue pour Octobre 2014.

G. Environnement

Haïti fait face à des défis environnementaux très sérieux. Elle n'a conservé que moins de 5 pour cent de ses forêts et à peu près 10 pour cent de sa couverture forestière. L'environnement fait également partie des 5 E prioritaires du gouvernement. Avec un financement de 17 Millions de dollars, deux (2) projets d'importance ont été financés dans le domaine de l'environnement : **le Projet d'Atténuation des Désastres Naturels dans le Sud (Protection de l'environnement au Parc Macaya) et le Programme de Développement Durable dans le Sud-Ouest**. Le Fonds de Reconstruction d'Haïti a contribué à financer des activités axées sur la protection des bassins versants, le reboisement des forêts et le développement local dans le Sud. Ce financement a permis la mobilisation de fonds additionnels du gouvernement et des bailleurs pour un montant d'environ 6 millions de dollars pour le développement d'un programme qui va concerner tous les aspects environnementaux et sociaux du Département du Sud (Terre, Mer, Routes, Développement Local, etc.). En ce qui concerne le parc de Macaya, le projet vient d'être entamé et des résultats et un impact positif sur la protection de l'écosystème du parc sont attendus dans les années à venir.

Résultats dans l'Environnement:

- Les limites physiques du parc Macaya ont été établies et acceptées.
- L'unité de gestion du parc a été établie.
- La formation des cadres de l'unité de gestion est en cours
- Plusieurs études sont en cours pour l'amélioration des routes et la construction des infrastructures du Parc
- Une campagne de communication a démarré pour sensibiliser la population sur le besoin de protéger le Parc Macaya
- Un appui aux agriculteurs de la zone tampon est en cours dans les domaines de l'agroforesterie, de l'élevage, de la conservation de sol et d'autres petites activités génératrices de revenu.
- La surveillance et le contrôle environnemental ont été renforcés.

V. COMMUNICATION

L'année 2013-2014 a été marquée par une très forte visibilité du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) grâce au programme de communication qui a pu dérouler entièrement tous ses volets pour la première fois depuis le démarrage du fonds. En plus d'une grande campagne de sensibilisation très structurée ou des matériels promotionnels ont été distribués comme pour les autres années, la communication a pu se développer sur plusieurs fronts dont les médias radio et télévision de la capitale relayés dans la plupart des provinces, les visites de terrain organisées notamment pour la presse, la gestion de l'information et une exposition de photos mettant l'accent sur les principales réalisations. Un nouveau site web a aussi été préparé pour un lancement imminent.

1. SPOTS RADIO ET VIDÉO

Pendant les 6 derniers mois de l'exercice fiscal, un spot de vidéo animée, le premier de son genre en Haïti, a été diffusé sur deux chaînes de télévision : Télé Nationale et Télé Caraïbes avec une excellente couverture géographique dans le département de l'Ouest où sont mis en œuvre la plupart des projets.

Les spots audio ont mis surtout l'accent sur la structure et les réalisations des différents projets supportés par le FRH et ont été diffusés pendant la même période sur Radio Métropole, Radio Nationale et Radio Caraïbes, lesquelles radios ont été choisies pour garantir une meilleure couverture des groupes cibles du FRH. Radio Métropole par exemple est sensée permettre d'atteindre un segment socioéconomique élevé comprenant les bailleurs, les partenaires, le gouvernement ainsi que nombre de décideurs d'opinion. Radio Caraïbes et Radio Nationale devraient permettre de toucher les acteurs gouvernementaux mais surtout les bénéficiaires directs des différents projets.

2. VISITE DE TERRAIN ET DES BÉNÉFICIAIRES

Cette année a été surtout marquée par une politique de proximité avec les différents projets financés par le FRH. Les visites de terrain ont été nombreuses et les échanges renforcés avec les différentes entités partenaires pour un suivi effectif des progrès des différents projets. Ces visites de terrain ont été réalisées au Cap Haïtien avec le projet Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti, à Jacmel, avec le projet de Reconstruction du Secteur de l'Éducation, à Thomazeau, avec le Projet de Développement de la Production et de la Transformation des Produits Laitiers en Haïti, et dans différents quartiers de Port-au-Prince et ses environs avec le Projet 16/6, le Programme d'Appui au Logement et à la Reconstruction des Quartiers (PREKAD), le Projet de Redressement par Secteur et Élimination de Débris, et le Projet de Démolition et Élimination de Débris à l'Aide d'Équipement Lourds. Ces tournées ont surtout permis de rencontrer les bénéficiaires directs et de juger des impacts des interventions dans le quotidien des populations affectées.

Le FRH a aussi été très présent au niveau de la presse parlée, écrite et télévisée cette année. Les nombreuses visites de terrain du FRH ont été rapportées par la presse radio et télé. Plusieurs articles relatant ces visites ont été publiés dans les journaux tels que le Nouvelliste mais aussi sur certains sites internet comme Haïti Libre. Le FRH a aussi bénéficié de la visibilité médiatique liée aux programmes financés tels que le projet 16/6, le PREKAD, la gestion du parc MACAYA, etc. Une visite de terrain a été organisée en mai 2014 avec les journalistes et certains donateurs à Port-au-Prince et ses environs, à la veille du Comité de Pilotage. Les participants ont eu l'opportunité de voir les résultats de cinq (5) des projets du FRH. Cette visite a eu un grand succès auprès de la presse nationale et a renforcé l'image du FRH et des projets financés au niveau de la population.

3. GESTION DE L'INFORMATION

Dans sa fonction de facilitateur entre le gouvernement haïtien, la communauté internationale et la société civile, le FRH a disséminé au cours de l'année, les importantes décisions telles que les allocations de fonds, les nouveaux projets financés et les restructurations des projets aux parties concernées. Les informations pertinentes ont aussi été partagées avec la population à travers des points de presse organisés après chacune des réunions du Comité de Pilotage du FRH. Ces points de presse ont permis aussi à la présidence du Comité et au gestionnaire du Fonds de communiquer à la population bénéficiaire via la presse des activités de financement et du fonctionnement du FRH.

Sur demande, le FRH a aussi eu des réunions avec des membres du gouvernement haïtien, des bailleurs, des organisations non gouvernementales, des représentants de gouvernements étrangers, des membres de la presse pour expliquer le fonctionnement du FRH et fournir toutes les informations nécessaires et utiles.

4. EXPOSITION DE PHOTOS

Un groupe de jeunes photographes Haïtiens passionnés par la photographie du développement social ont accompagné les membres du FRH au cours de plusieurs visites des différents projets et ont mis en relief les progrès accumulés dans la reconstruction post séisme avec un dossier de plus de 1000 photos livrées. Les photos ont été utilisées dans l'élaboration des rapports trimestriels, l'exposition de photos de mai, le rapport annuel ainsi que le calendrier 2014. Le 27 Mai 2014 une exposition de photos a eu lieu au Ritz Kinam. Ce fut une occasion pour présenter les résultats des travaux des différents projets financés par le FRH, à travers l'image. A cette exposition, ont pris part les représentants des entités partenaires, les différents bailleurs, le gouvernement haïtien, les ambassades et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont impliqués dans la reconstruction post séisme. L'exposition intitulée « du Redressement au Développement » a mis l'accent sur le fait que les projets du FRH ont visé plus loin que la reconstruction et se sont étendus dans le champ de développement.

5. SITE WEB

Le FRH a lancé en Octobre 2013, le projet de refonte de son site web. Après deux ans d'utilisation du premier site web, le besoin s'est fait sentir de rendre la navigation plus facile et de donner aussi au site une image plus dynamique et des couleurs plus attrayantes. Une nouvelle page d'accueil a donc été créée tenant compte de toutes les suggestions pertinentes reçues. Le nouveau concept sera en principe accessible aux utilisateurs du site FRH avant la fin de 2014.

6. DISTRIBUTION DE MATÉRIELS PROMOTIONNELS

Comme pour les autres années, la campagne de sensibilisation avec du matériel promotionnel s'est poursuivie. Cinq cents (500) calendriers avec des photos décrivant les progrès des différents projets ont été imprimés. Ces calendriers ont été distribués aux entités partenaires, aux officiels du gouvernement, au secteur privé, aux ONG et aux différents gestionnaires de projets.

Des maillots, plumes, cahiers de notes, autocollants au logo du FRH ont été dispensés tout au long de l'année aux bénéficiaires et aux partenaires des projets financés.



Réunion du comité de pilotage du FRH le 28 mai 2014
Photo Courtoisie du FRH

VI. FRH: PROCHAINES ETAPES ET LEÇONS APPRISSES

En considérant les activités du FRH au cours de ses quatre années d'existence et surtout au cours de cette dernière année, transparaissent clairement les résultats appréciables auxquels cet instrument de coopération unique entre les bailleurs de fonds et la République d'Haïti, a permis de réaliser, ainsi que les possibilités de développement où il pourrait aider la communauté internationale à agir pour mieux assister le pays. Avec le soutien de la Présidence et des membres du Comité de Pilotage, une évaluation est en cours pour faire ressortir les performances du FRH, étudier ses forces et faiblesses et tirer les leçons de cette expérience qui pourraient être utiles pour rendre plus efficace l'intervention et l'engagement des partenaires extérieurs dans un contexte de fragilité aggravé par une catastrophe naturelle. Le CP a pris la décision de se réunir sur le sujet avant fin novembre 2014 et ce sera l'occasion d'examiner le futur du FRH et les leçons apprises, sur la base de l'évaluation en cours.

1. FUTUR DU FRH ET ÉVALUATION DE LA PREMIÈRE PHASE

Ce sujet a dominé les débats du Comité de Pilotage cette année encore et n'est toujours pas complètement tranché. Avec l'épuisement progressif des ressources disponibles du FRH, certains membres du Comité de Pilotage ont estimé qu'il y avait lieu d'examiner le futur à envisager pour le FRH. Les débats ont été amorcés avec les séances de février 2013 et se sont poursuivis lors des sessions de septembre 2013 et mai 2014. Trois options ont été formulées et discutées par le Comité de Pilotage: (i) un scénario de clôture immédiate et anticipée des activités du Fonds, ce qui impliquerait un retour des fonds restants aux bailleurs ; (ii) un scénario de continuation des activités sous leur format actuel sans changement jusqu'à la clôture prévue du Fonds en 2017 mais avec une recherche de nouveaux financements par le gouvernement pour remplir les missions du Fonds; (iii) et un scénario marqué par une réduction significative des activités et des coûts de fonctionnement du Fonds avec la limitation des actions de communication, l'interruption de la publication des rapports autres que le rapport annuel et la suspension des réunions physiques du CP qui seront remplacées par des modalités virtuelles de prise de décision. Le Gouvernement, à travers la Ministre des Finances et Présidente du CP, a souhaité qu'une option supplémentaire de transformation du FRH en un instrument de gestion de capital risque soit examinée afin de voir comment il peut aider à booster le secteur privé haïtien qui n'a pas encore pleinement bénéficié de tout le soutien requis pour augmenter la production de biens et services et réduire la pauvreté.

A cet égard, le Comité de Pilotage a retenu lors de sa dernière séance de mai 2014 de commanditer deux études pour évaluer d'une part, les performances du FRH ainsi que les leçons apprises sur son utilisation dans la gestion des désastres; et d'autre part, les options de mise en place d'un instrument de capital risques incluant, entre autres, la possibilité de transformation du FRH comme souhaité par le gouvernement. La prochaine réunion du Comité de Pilotage se penchera à nouveau sur cette question avec le but de conclure définitivement au vu des recommandations issues de ces deux études.

Dans l'attente de cette clarification, le Comité de Pilotage a accordé un budget de fonctionnement permettant au Secrétariat et au Fiduciaire d'être opérationnels jusqu'en fin décembre 2014. Lors de la réunion de novembre 2014, une décision sera prise par le Comité de Pilotage sur le budget de ces deux structures concernant la période restante de l'année budgétaire (janvier-Juin 2015) au vu des conclusions des deux études en cours et de la décision finale retenue par le Comité de Pilotage sur le futur du FRH.

2. LEÇONS APPRISSES

En attendant les conclusions de la revue définitive de la phase actuelle du FRH, les activités et résultats du Fonds de 2013-2014 ont continué de confirmer les leçons déjà apprises au cours des trois premières années aux trois niveaux stratégique, opérationnel et financier.

AU PLAN STRATEGIQUE :

Le système de Gouvernance du FRH offre un forum unique où partenaires financiers et autorités haïtiennes peuvent dialoguer et décider ensemble des affectations de fonds vers les priorités nationales. Logiquement, le Fonds a démarré avec une attention très forte sur la gestion du désastre et de l'urgence ; et après des projets plus tournés vers le développement de moyen et long terme ont vu le jour à travers notamment la BID et la BM. Quelle que soit l'emphase, les allocations de fonds ont toujours correspondu à une discussion soutenue au sein du CP et à une requête formelle du gouvernement garantissant ainsi une appropriation forte des interventions du FRH. L'augmentation sensible de l'Aide Budgétaire au cours de cette dernière année, est une traduction de l'appropriation renforcée du FRH. Avec le temps, le gouvernement a progressivement reconstruit et renforcé ses capacités d'exécution, et maintenant, il est de plus en plus capable de mettre en œuvre ses propres programmes, avec son budget national. La Communauté internationale assure le financement de ces activités avec l'appui budgétaire, gagée sur les réformes de finances publiques et dans les secteurs vitaux pour le développement, ce qui par ricochet devrait créer un cercle vertueux pour la mise en œuvre de politiques et programmes publics élaborés et exécutés par le gouvernement.

Le choix de recourir aux Entités Partenaires pour la mise en œuvre des activités du FRH a été déterminant dans la réalisation et le succès des programmes. Bien qu'il puisse apparaître comme une entorse à l'objectif d'appropriation et de leadership par le pays prôné par les recommandations des Déclarations de Paris, Accra et Busan, ce choix s'avère incontournable dans une situation de catastrophe naturelle où les services de l'Etat sont sévèrement affectés, comme ce fut le cas de Haïti. En plus de l'efficacité au plan opérationnel, ce choix a aussi donné l'occasion de créer des synergies et des impacts plus grands pour les bénéficiaires avec les programmes propres mis en œuvre par les Entités Partenaires qui restent les plus grands donateurs pour le pays. Enfin, cette approche a permis de minimiser les risques fiduciaires importants qui caractérisent les environnements fragiles comme celui d'Haïti, notamment au lendemain d'une catastrophe naturelle. Là également, l'emphasis mis sur les appuis budgétaires au cours de cette dernière année, reflète les progrès enregistrés par le gouvernement dans la reconstruction de son système de gestion des ressources publiques qui, certes continue de faire face à des défis et des risques sérieux, mais s'améliore dans le temps avec les réformes supportées par les appuis budgétaires.

La flexibilité recherchée avec le FRH a souffert dans une certaine mesure de la contrainte imposée par les préférences des bailleurs. Les efforts faits par le FRH pour accommoder les préférences des bailleurs de fonds sont louables et ont permis de canaliser les ressources vers des secteurs et des projets où le consensus existe entre les bailleurs et le gouvernement. Toutefois, dans certains cas, les préférences exprimées par les bailleurs peuvent constituer une contrainte forte qui est en porte-à-faux avec le caractère flexible qui doit normalement s'attacher aux ressources du Fonds et qui a pu empêcher l'utilisation rapide des financements dans un contexte où subsistent des besoins aigus et urgents.

AU PLAN OPERATIONNEL :

Les procédures arrêtées par le FRH pour la soumission des requêtes de financement sont efficaces et continuent de fonctionner à la satisfaction des acteurs concernés. Le dispositif mis en place depuis 2012 pour traiter les demandes adressées au FRH répond parfaitement aux normes de performance arrêtées, aux voies de communication établies et au système de coordination existant entre le Gouvernement, le Comité de Pilotage, les donateurs, le Secrétariat, le Fiduciaire et les Entités Partenaires. La plupart des décisions de financement en 2013-2014 ont été virtuellement approuvées par le CP dans un délai ne dépassant pas dix jours ouvrables, et quelque fois même selon la procédure virtuelle accélérée de cinq jours ouvrables, comme prescrit par le Manuel de Procédures du Fonds.

Les coûts opérationnels du FRH restent très modestes¹³ au vu de la nature des activités gérées et des résultats obtenus et en comparaison avec les dispositifs des autres fonds fiduciaires multi-bailleurs dédiés aux activités post-désastre. L'année 2013-2014 a vu une réduction plus importante des coûts opérationnels du FRH, baisse qui est prévue pour s'accroître encore plus en 2014-2015 avec la limitation des activités du Secrétariat.

¹³ Moins de 5 pour cent avec les frais des Entités Partenaires représentant 3 pour cent environ et les frais du Secrétariat et du Fiduciaire, environ 1.3 pour cent

AU PLAN FINANCIER :

L'accent mis sur les appuis budgétaires donne une marge de manœuvre plus importante et une plus grande flexibilité au gouvernement dans la gestion des ressources publiques. Le montant sans précédent des appuis budgétaires versés cette année par le biais du FRH et mobilisés comme contrepartie (soit environ un total de 95 millions de dollars) a garanti un financement important pour le budget de l'Etat, ce qui a contribué à l'équilibre des finances publiques et permis de stabiliser la monnaie nationale et l'économie du pays.



Aménagement d'un espace de loisir à Morne Lazarre
par le programme des Petits Projets

Projet 16/6

Photo Courtoisie de l'ONU



Adduction d'eau de la Rue Nord Alexis

Projet de Logement et de Construction de Quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)

Photo Courtoisie de la Banque Mondiale

ANNEXE 1: RESUME DES PROJETS

1. REDUCTION DES RISQUES DE DESASTRE DANS LE DEPARTEMENT DU SUD - CLOTURÉ

MONTANT	11 millions de dollars	OBJECTIF DU PROGRAMME Objectif : contribuer à la réduction des risques via le développement et la gestion des bassins versants, la création d'emplois et le développement agricole dans le Département du Sud. De plus, le projet devrait avoir un impact économique avec la création de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, l'amélioration des chaînes de valeur ainsi que l'ouverture des marchés nationaux du maïs et du riz. Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet sont centrées sur :
SOURCES DE FINANCEMENT	PAM (2m), PNUD (1m), FRH (8m)	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	8 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	21 octobre 2010	
DATE DE CLOTURE	31 août 2012	
SECTEURS	Agriculture, Elevage et Pêche, Gestion et Prévention des Désastres, Gestion des Bassins Versants et Développement Local	
ENTITE PARTENAIRE	AGENCES DE L'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	PNUD, PAM, FAO	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée. Ce projet est achevé et a produit les résultats suivants

Avec le PNUD:

- 3600 emplois temporaires créés chaque mois dans des zones ciblées ;
- 730 mètres linéaires de canal de drainage construits (430 m à Torbeck et 300 m aux Coteaux) ;
- 1300 ha de terres reboisés de différentes espèces d'arbres ;
- 1.5 million de semences en préparation pour le reboisement de 1000 ha de terres à Saint-Louis, avec la Direction Départementale du Sud du Ministère de l'Environnement ;
- 400 ouvriers formés à la construction de gabions pour aider les membres de la communauté à mieux se positionner sur le marché du travail ;
- 9 pépinières de plantules stratégiques construites en appui au projet de reboisement dans des zones ciblées (générant 1.4 million de plantules) ;
- 1320 mètres linéaires de berges protégés par des gabions ;
- 13,949 mètres linéaires de filons-couches et digues construits pour retenir l'eau ;
- 30,550 mètres de canal d'irrigation et drain nettoyés ;
- 20 cartes thématiques élaborées ;
- Un guide de méthodologie a été préparé pour la planification de la gestion des bassins versants ;
- 42 agronomes et techniciens travaillant dans l'agriculture certifiés via des sessions de formation au développement et à l'application de plans agricoles aux Cayes en septembre 2012 ;
- 12 membres du personnel technique formé au Costa Rica en mars 2012 en Développement des Capacités de Gestion de Bassins Versants, dont 5 du Ministère de l'Environnement, 5 du PNUD et 2 Directeurs Départementaux du Ministère de la Planification et Agriculture ;
- 35 ingénieurs, agronomes ou artisans formés aux « Travaux Publics de protection des berges et prévention d'éboulement ».

Avec la FAO:

- 227 ha reboisés de 250,119 plantules d'arbres fruitiers, dont 225,000 obtenus par appels d'offres et 25,119 produits localement par des organisations communautaires ;
- Onze (11) pépinières de plantules ont été construites à Aquin et Saint-Louis du Sud ;
- Treize (13) Champs Ecoles de Paysans (CEP) ont été lancés ;
- Un module de formation pour facilitateur-producteur et deux modules de formation pour formateur ont été préparés avec la participation d'agronomes du projet et du BAC ;
- Six sessions de formation ont été organisées avec 68 membres du personnel de ministères, agriculteurs, ONG et OC dans les CEP ;
- 52 producteurs-facilitateurs ont reçu une formation ;
- 10 associations de femmes appuyées dans le domaine de l'agriculture à valeur ajoutée ;
- 1000 ménages directement affectés par le Cyclone Emily ont été appuyés et ont reçu des outils et des semences ;
- 144,000 plantules de bananiers ont été distribuées à des agriculteurs.

- Le développement d'outils tels que des systèmes d'information géographique, pour le développement et la gestion participative des bassins versants aux niveaux national, régional et local.
- Des pratiques de développement durable de bassins versants pour la diminution des risques de désastres, y compris le renforcement des berges, l'établissement de systèmes durables d'agroforesterie, et le développement de filon-couches et de digues.
- La lutte contre les problèmes de vulnérabilité socioéconomique et d'insécurité alimentaire de la population via la protection de l'environnement, la création d'emplois et l'agriculture durable, y compris le développement de chaînes de valeur agricoles.
- Le développement des capacités aux niveaux national, régional et local via des ateliers sur les risques de désastre et la gestion des bassins versants.

EVALUATION, LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

Ce programme a identifié de nouveaux défis en matière de réduction de la vulnérabilité. Parmi ces défis, peuvent être cités :

- La création d'opportunités de succès par l'inclusion des autorités dans l'établissement du Comité de pilotage pour faciliter la mise en œuvre ;
- L'identification de la majorité des poches vulnérables dans le Département du Sud ;
- L'inventaire ou l'identification préalable des capacités des fournisseurs sur le terrain pour les biens et services à utiliser dans le cadre du programme ;
- Le développement de meilleures informations sur les capacités de réponse des organisations locales ;
- La préparation d'un outil (le guide méthodologique pour la gestion des bassins versants) mieux adapté aux réalités des communautés, à utiliser par les partenaires ;
- La participation au développement des capacités de 89 membres du personnel local à la gestion des bassins versants, l'établissement de plans agricoles, la conception de travaux de protection au long des berges et contre les éboulements.

Le programme a été évalué à différents niveaux, dont :

- Au niveau interne, le suivi et l'évaluation ont été régulièrement réalisés par des missions du PNUD, et des activités civiques ont été organisées pour sensibiliser le personnel administratif au sujet du travail réalisé sur le terrain ;
- Au niveau des bailleurs (FRH, PNUD, CSI, DSRSG/RC/HC, Norvège), des missions individuelles ou conjointes régulières ont eu lieu ;
- Parallèlement, une mission d'évaluation de l'Institut International pour la Loi et les Politiques, une firme indépendante, a été réalisée entre le 28 mai et le 9 juin 2012 ;
- Une équipe d'évaluateurs de la CATIE a évalué les structures de protection, les ravins de correction, la conservation des sols et le reboisement après le passage du cyclone Sandy. Cela a abouti à des recommandations pour l'amélioration de la qualité des travaux et pour assurer la durabilité des projets mis en œuvre.

Pour toute future duplication, la stratégie pourrait être adaptée dans les domaines suivants, sur la base des leçons apprises de ce projet:

- Connaissance de la zone d'intervention ;
- Communication avec d'autres organisations et agences de financement sur le terrain ;
- Bonne conception du document de programme ;
- Développement d'une étroite relation avec les autorités locales et les communautés ;
- Nécessité d'appuyer et/ou de renforcer la synergie avec des institutions partenaires dans l'établissement de dispositions préalables relatives à des difficultés potentielles ;
- Organisation de sessions de travail avec des institutions partenaires seniors sur la direction à prendre pour faciliter une gestion efficace du projet ;
- Evaluation périodique et à mi-parcours du programme ;
- Assurer un suivi régulier avec les partenaires d'exécution ; et
- Communication avec le public sur les activités du programme et l'organisation responsable de l'exécution.

2. APPUI BUDGÉTAIRE - OPERATION DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE - CLOTURÉ

MONTANT	55 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif. appuyer le renforcement de la responsabilisation et de la transparence dans la gestion des ressources publiques dans le cadre de la reconstruction d'Haïti. L'opération appuie la capacité du Gouvernement à gérer les ressources publiques efficacement et dans la transparence. Plus spécifiquement, l'opération appuie les mesures suivantes : (i) augmentation de la transparence en matière de transferts budgétaires au secteur de l'électricité ; (ii) réintégration des contrôles budgétaires et des processus d'audit externe et interne ; (iii) amélioration dans l'application de la Loi en matière de Déclaration de Patrimoine ; et (iv) renforcement des règlements relatifs à la passation de marchés publics et renforcement de la transparence dans les pratiques de passation de marchés.
SOURCES DE FINANCEMENT	Banque Mondiale (30m) et FRH (25m)	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	25 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	17 juin 2010	
DATE DE CLOTURE	30 septembre 2011	
SECTEUR	Administration du Gouvernement Central & Energie	
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances	
RESULTATS A DATE		

La contribution du FRH a été totalement décaissée, et l'Opération de Politique de Développement d'Urgence d'Haïti a fourni le financement urgent requis pour combler le déficit budgétaire de l'année fiscale 2009 – 2010. De plus, l'opération a contribué aux réalisations suivantes :

- Mise en place d'un cadre pour le suivi des transferts du Ministère de l'Economie et des Finances aux Fournisseurs Indépendants d'Electricité (FIE) et à l'Electricité de Haïti (EdH) ;
- Réconciliation et Publication des données sur les paiements aux FIE et à EdH par le MTPTC et le MEF
- Amélioration en matière de respect des exigences d'audit des comptes gouvernementaux. Le Trésor a soumis à la Cour des Comptes les comptes 2009 – 10 du Gouvernement dans les délais établis-moins de huit mois. Les audits 2009 – 10 des comptes gouvernementaux ont été soumis et un rapport préliminaire d'audit est en phase de finalisation.
- Les activités de l'IGF sont en ligne avec son Plan d'Action. Parmi les rapports sélectionnés, peuvent être cités (i) Finalisation de l'inventaire des ONG ; (ii) distribution des rapports finaux sur les transferts pour l'éducation ; (iii) révision des rapports d'audit de la CSCCA par l'IGF en vue d'un suivi avec les entités pertinentes ; et (iv) transmission des rapports intérimaires sur les activités des comptables au MEF.
- Le pourcentage de respect de la Loi en matière de déclaration de patrimoine par les membres du Pouvoir Exécutif a augmenté de 87 pour cent (à mai 2010) à 100 pour cent ; et
- Le Premier Ministre a confirmé avoir donné préalablement son autorisation pour tous les contrats octroyés sur la base des procédures accélérées de la Loi d'Urgence.

EVALUATION, LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

La Banque n'a pas organisé d'enquête ni d'atelier avec les parties prenantes, mais l'équipe de projet a réalisé plusieurs missions de supervision en Haïti ; l'économiste de la Banque a travaillé avec le Ministère des Finances et le Premier Ministre pour mettre l'accent de manière permanente sur les actions en attente, les goulots d'étranglement et les prochaines étapes. Depuis la préparation et la mise en œuvre de cette opération, plusieurs risques substantiels (stabilité du cadre macroéconomique, situation politique et sécuritaire, désastres naturels, limites de la capacité institutionnelle) ont été identifiés, qui pourraient affecter la pérennité des mesures adoptées et le succès des retombées en termes de développement. Les leçons suivantes ont été apprises, qui pourraient s'avérer utiles à l'avenir pour Haïti ainsi que pour d'autres petits pays :

- Pour appuyer la mise en œuvre de réformes, les programmes basés sur les politiques doivent être simples et directs dans les petits pays où les risques de graves désastres naturels sont élevés afin de soutenir la mise en œuvre des réformes.
- Les actions relatives aux politiques doivent reconnaître les difficultés environnementales du pays et son histoire. Elles doivent cibler le renforcement des institutions et des cadres juridiques et de régulation pour assurer une gestion adéquate des flux d'assistance.
- Les pays victimes de graves désastres naturels ont besoin d'un solide support institutionnel en appui à des réformes critiques visant la restauration des fonctions institutionnelles. L'assistance technique est indispensable pour cet appui.

La Matrice de Politiques du Programme doit être concise, avec peu de mesures et des indicateurs de résultats clairement définis sous contrôle du Gouvernement avec un solide appui des bailleurs et montrant la priorisation de la réforme dans un délai raisonnable. Un dialogue soutenu entre le Gouvernement et la communauté des bailleurs pourrait aider à adresser ce point.

3. DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DE GESTION DES RISQUES DE DESASTRE - CLOTURÉ

MONTANT	2 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif: augmenter la capacité du Gouvernement et du peuple haïtien à se préparer pour faire face et gérer les risques de désastres. Le projet a été exécuté au niveau national et a spécifiquement fourni un appui au renforcement de la capacité de coordination et d'opération de la Direction de la Protection Civile (DPC). La capacité de préparation et de gestion des risques de désastre a été renforcée via : • Le renforcement de la capacité de la Direction de la Protection Civile en matière de préparation et de gestion des risques de désastres dans les camps et au niveau communautaire ; • L'augmentation de la résistance des groupes vulnérables de la population ; et • L'augmentation de la disponibilité des abris temporaires.
SOURCE DE FINANCEMENT	FRH 2 millions	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	2 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	15 décembre 2010	
DATE DE CLOTURE	31 janvier 2012	
SECTEUR	Gestion et prévention des désastres	
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	OIM, Direction de la Protection Civile, Ministère des Travaux Publics, Transport et Communications, Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), Direction Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (DINEPA), Croix Rouge.	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée, et le projet est achevé et a produit les résultats suivants:

- Quatre nouveaux abris construits et 10 autres réparés, augmentant la capacité du pays pour 2000 personnes de plus en termes d'espace sûr.
- Guide préparé pour la Gestion des abris d'évacuation.
- Evaluation structurelle de 500 abris potentiels à Port-au-Prince.
- Cartographie de 600 abris additionnels.
- Appui au Comité Thématique pour l'Evaluation de la Gestion des Abris.
- Atelier avec des autorités locales de l'aire métropolitaine sur la planification et l'organisation d'une évacuation en cas de cyclone.
- Formation sur le terrain pour améliorer la résilience de la population en cas de désastre naturel (400 participants).
- Formation pour la DPC à la Gestion des Abris d'évacuation (100 participants).
- Formation pour la DPC, le MAST, la Croix Rouge Haïtienne, la DINEPA, aux Enquêtes sur les Abris d'Evacuation (50 participants).

EVALUATION, LEÇONS APPRIS ET MEILLEURES PRATIQUES

Dans le cadre de ce projet, plusieurs évaluations ont été réalisées qui ont abouti à : des évaluations structurelles d'édifices potentiellement utilisables comme abris dans les dix départements ; l'identification des failles dans les systèmes d'évacuation ; la préparation du plan de travail du Comité Thématique ; et l'identification des besoins pour le processus d'évacuation.

Le programme a relevé plusieurs défis qui ont un impact direct sur l'exécution du projet :

- Difficulté en matière de propriété foncière impossible à clarifier via des mécanismes gouvernementaux pour certains édifices ;
- Retards de différentes initiatives de développement des capacités suite à une longue période de transition gouvernementale ;
- Complications dans l'utilisation des abris d'évacuation et leur entretien ;
- Utilité de la formation de base aux premiers secours non seulement en vue de désastres naturels potentiels mais aussi pour des événements de la vie quotidienne tels que les accidents de la circulation là où les services d'urgence sont nécessaires et très limités dans certaines zones.

A l'avenir, tout projet ciblant un processus d'évacuation ou des abris devra tenir compte des points suivants:

- Poursuite des évaluations des abris et de l'évacuation en dehors de Port-au-Prince ;
- Plus grande dissémination du Guide sur les Abris d'évacuation et la formation de la communauté ;
- Développement de normes techniques pour les abris (force des vents, normes structurelles, repérage et proximité des dangers, etc.) ;
- Poursuite du processus de sensibilisation de la communauté sur les procédures d'évacuation et l'utilisation des abris.

4. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SUD-OUEST D'HAÏTI - CLOTURÉ

MONTANT	12,55 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif. Ce projet représente la première phase d'une initiative sur 20 ans, plurisectorielle, de redressement et de développement durable pour la région du sud-ouest et la péninsule Sud d'Haïti. L'objectif de la première phase était de générer des bénéfices pratiques rapides et développer le programme de plus long terme. A la longue, le projet entend avoir un impact sur toute la zone de 600 km ² de Tiburon, Port Salut et Ile à Vache, servant, selon les estimations, 205,000 bénéficiaires. La vision sur 20 ans et le but du programme proposé sont centrés sur :
SOURCES DE FINANCEMENT	UNEP, Norvège (0.55 m), Catholic Relief Services, USAID (4m), FRH (8m)	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	8 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	21 octobre 2010	
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013	
SECTEURS	Gestion des Ressources Naturelles, Services Sociaux, Développement Economique et Infrastructures, Gouvernance et Réduction des Risques de Désastre.	
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	UNEP, UNOPS, CRS, Earthspark	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH a été entièrement décaissée.

Le Gouvernement haïtien a officiellement avalisé la planification (études sectorielles, plans stratégiques) faite par le projet. La dissémination des plans et stratégies a permis d'assurer un financement pour cinq programmes pluriannuels de l'Initiative de la Côte Sud :

- **Mer du Sud** : Ecosystèmes marins et gestion côtière intégrale (MDE, MARNDR, MDT).
- **Terres du Sud** : Ecosystèmes terrestres et gestion des bassins versants (MDE, MARNDR).
- **Route du Sud** : Routes, ponts et débarcadères (MTPTC).
- **Energie du Sud** : Sécurité énergétique et sources d'énergie renouvelable (MSE).
- **Plateforme de Gouvernance** : Appui à la planification plurisectorielle aux niveaux départemental et municipal (Délégation du Sud, MPCE, Municipalités).

EVALUATION, LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

Parmi les défis identifiés était la nécessité de réaliser des synergies avec d'autres agences de l'ONU pour le succès de la phase de mise en œuvre du projet. Les discussions ont commencé (UNICEF, PAM, FAO) après que le financement du programme ait été assuré, pour couvrir des secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, l'assainissement, la sécurité alimentaire, et pour créer d'autres partenariats solides et stratégiques pour le succès du programme.

- Cible multiple et pluri-thématique, et besoins en termes de développement communautaire et opportunités dans les limites géographiques de la zone du programme.
- Opportunités d'investissement dans le transport à grande échelle et les infrastructures électriques dans le Département pour transformer le potentiel de la zone du programme.

5. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DU CIRH - CLOTURÉ

MONTANT	1 million de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif. renforcer les capacités opérationnelles de la CIRH à travers l'amélioration des volets communication et juridique, des processus de gestion de l'information pour la révision et le suivi des projets et tout autre besoin de renforcement des capacités nécessaires au bon fonctionnement de l'institution via : 1. La réalisation d'une campagne nationale de sensibilisation. 2. Modélisation du processus de révision et de monitoring de projets : mise en œuvre de la seconde phase de modélisation du processus de révision de projets ; 3. Assistance juridique au CIRH : recrutement d'un cabinet local d'avocats pour aider le CIRH à établir un cadre juridique conforme aux lois d'Haïti, et création d'un manuel de procédures juridiques et administratives. 4. Mise en œuvre d'un programme de formation et d'information : établissement d'un programme de formation et d'information pour toutes les personnes impliquées et intéressées aux efforts de reconstruction entrepris partout dans le pays.
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 1 million	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	1 million de dollars	
DATE D'APPROBATION	5 avril 2011	
DATE DE CLOTURE	30 juin 2012	
SECTEUR	Développement de capacités	
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	CIRH	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée, et a produit les résultats suivants :

- Renforcement du Bureau de Communication de la CIRH;
- Sensibilisation du public sur les actions et réalisations de la CIRH ;
- Campagne de sensibilisation à l'échelle nationale ;
- Développement des capacités de la CIRH en termes de services juridiques ;
- Etablissement d'un solide cadre juridique et administratif pour faciliter le transfert de compétences et de ressources ; et
- Application d'un processus automatisé de revue et de suivi des projets soumis à la CIRH.

Le reste de la contribution du FRH a été utilisé pour transférer compétences et responsabilités au GH, spécifiquement à la nouvelle contrepartie du FRH, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, particulièrement en matière de conception et de gestion d'une base de données décentralisée (MGAE) permettant (1) de faire le suivi de tous les projets et pas seulement ceux approuvés par le CIRH, (2) de développer davantage les capacités du GH à coordonner la mise en œuvre de l'aide externe dans le pays.

EVALUATION, LEÇONS APPRISES ET MEILLEURES PRATIQUES

Compte tenu du faible montant du don, aucune évaluation n'a été faite pendant le mandat du CIRH. La transition ayant eu lieu à la fin du projet, il n'y a eu aucune évaluation ni étude du programme global.

L'incertitude relative à l'extension du mandat du CIRH a été l'un des principaux défis. Cette incertitude s'étant maintenue jusqu'à la fin du projet, il n'existait aucune possibilité d'établir un transfert systématique et continu des responsabilités du Secrétariat du CIRH aux agences gouvernementales identifiées en charge de ces fonctions.

Après un conflit ou un désastre, on constate généralement la mise en place d'une association conjointe de bailleurs et du gouvernement pour faire face aux besoins urgents du pays. Cependant, cela présente souvent deux points faibles :

- Considération inadéquate des aspects intégraux et immédiats du développement de capacités nationales durables.
- Aspects relatifs au financement de la coordination et de l'efficacité de l'aide.

L'appui à l'efficacité de l'aide, qui est une responsabilité collective des bailleurs, doit être financé à partir de ressources rendues disponibles pour le pays récipiendaire. Cela pourrait se faire par le biais de la sensibilisation et du renforcement systématique de tous les partenaires en matière de gestion effective de l'assistance.

6. REDRESSEMENT PAR SECTEUR ET ELIMINATION DE DEBRIS À PORT-AU-PRINCE (DEBRIS 1) - CLOTURÉ

MONTANT	16.95 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif : éliminer les débris, et contribuer à la réhabilitation et à la reprise économique ainsi qu'au renforcement des moyens de survie dans des zones urbaines de Port-au-Prince.
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 16,95m	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	16.95 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	17 août 2010	
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013	
SECTEUR	Elimination de Débris, Création d'Emplois	
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	PNUD, ONU Habitat, OIT, MTPTC	
RESULTATS A DATE		

La contribution du FRH est totalement décaissée

Le projet a été exécuté par quatre agences de l'ONU (PNUD, ONU Habitat, OIT et UNOPS) via différentes ONG locales et internationales et des agences gouvernementales. Les résultats suivants ont été atteints pendant l'année :

- 378,358 mètres cube de débris éliminés et transformés dans le cadre du projet dans six zones de Port-au-Prince, Delmas et Martissant.
- Au moins 8,200 personnes, dont 27 pour cent de femmes, ont trouvé un emploi dans le processus de réhabilitation de leurs zones.

EVALUATION, LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

- Un processus d'évaluation a été suivi pour examiner les leçons apprises et les meilleures pratiques. Quatre produits ont été identifiés:
 - Introduction générale à la Gestion des Débris: « La pointe de l'Iceberg »;
 - Guide technique pour la Gestion des Débris ;
 - Une liste d'experts ;
 - Collection de documents et de cadres utilisables par d'autres projets de gestion de débris. Le lancement est prévu pour les prochains mois.
- Une collaboration avec Gary Victor, un écrivain haïtien, a résulté en la préparation d'un livre, « Collier de Débris », paru le 25 juin 2013 et disponible pour le public.

7. DEMOLITION ET ELIMINATION DE DEBRIS A L'AIDE D'EQUIPEMENT LOURD (DEBRIS 2) - CLOTURÉ

MONTANT	25 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif: accélérer le déménagement de personnes déplacées vivant dans des lieux squattés en utilisant de l'équipement lourd pour accélérer la démolition des édifices et l'élimination des débris.
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 25 millions	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	25 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	7 avril 2011	
DATE DE CLOTURE	30 juin 2013	
SECTEUR	Elimination de débris	
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	
AGENCE D'EXECUTION	PNUD (en partenariat avec ONU-Habitat, OIT, MTPTC, Municipalité de Port-au-Prince, Municipalité de Pétion Ville)	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH est totalement décaissée.

- 536,179 mètres cube de débris enlevés dans quatre zones de Port-au-Prince et de Pétion-ville;
- 16,163 emplois temporaires créés, dont 37.8 pour cent pour des femmes.
- Des plateformes communautaires validées par les autorités, et opérationnelles. 12 facilitateurs de cette communauté ont été formés dans les domaines de la cartographie et de la topographie.
- Tous les produits pour la planification communautaire (diagnostic urbain, fiches techniques de projets et plan de restructuration) sont finalisés pour les neuf zones d'intervention ciblées. Le plan identifiant les projets utilisant des débris recyclés et des facteurs opérationnels techniques est également terminé.
- 390 personnes formées à la gestion des affaires.
- 10 micros et petites entreprises locales formées et renforcées en technique de recyclage et gestion des affaires, et prêtes à entrer sur le marché en tant qu'entreprises sociales de recyclage.
- 366,899 pavés et 17,836 tuiles produits à l'aide de débris recyclés provenant de Pétion-ville, Turgeau, Bel Air, Fort National et Carrefour Feuilles, et partiellement utilisés pour réhabiliter sept rues de plus à Carrefour Feuilles.
- Neuf unités de logement construites à l'aide de débris recyclés. C'est le seul projet de construction à l'aide de débris recyclés approuvé par le MTPTC.
- 450 mètres carrés de rues réhabilitées à Pétion-ville et à Turgeau à l'aide de débris recyclés.
- L'UCLBP et la Municipalité de Pétion-ville ont commandé 60,000 pavés à des micro-entrepreneurs de Morne Hercule et de Turgeau.
- Les micro-entreprises de Morne Hercule et de Turgeau ont également reçu des commandes de pavés du secteur privé

EVALUATION, LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

Le PNUD a finalisé un processus de révision de toutes les connaissances et données acquises en matière de gestion de débris. Ce processus facilitera d'autres activités dans le secteur de la gestion des débris et l'atteinte d'objectifs de projets tout en suivant un calendrier plus exact au niveau socioéconomique.

8. APPUI BUDGETAIRE - RECONSTRUCTION ECONOMIQUE ET SUBVENTION DE LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT - CLOTURÉ

MONTANT	30 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif. Le but de cette subvention est d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources publiques en faveur de la reconstruction physique et la consolidation des institutions pour une croissance à long terme grâce à l'amélioration: (i) de la gestion des finances publiques par une meilleure exécution du budget et de la gestion du trésor; (ii) du cadre institutionnel et des moyens pour les marchés publics; et (iii) de la gouvernance et de la performance du secteur de l'électricité. En dépit d'être une opération à tranche unique, la subvention proposée s'appuie sur un continuum des opérations qui a débuté en 2005, cette approche permet de saisir des opportunités pour soutenir les progrès réalisés dans les domaines nécessitant une attention immédiate des autorités.
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (10.00m), IDA (20.00m) ;	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	10 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	26 juin 2013	
DATE DE CLOTURE	30 Juin 2014	
SECTEURS	Gestion des Finances Publiques et Energie	
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances	
RESULTATS A DATE		
Les fonds FRH ont été décaissés et le projet a présenté les résultats suivant ;		
- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe a créé une Direction d'Investissement Public et a recruté le staff de cette direction. - Les staffs des directions des 'Unités d'Etude et de Programmation (UEP) des Ministères ont été recrutés et les plans d'action de ces directions restructurés et renforcés. - Le Ministère de l'Economie et des Finances a adopté, en mai 2012, une stratégie pour créer un compte de trésorerie unique et fermé les 301 comptes publics inactifs et dormants à la Banque Centrale et dans les autres Banques commerciales. - Conformément à la loi sur les marchés publics, le gouvernement a publié deux (2) arrêtés d'application respectivement sur (i) le code éthique des cadres de la fonction publique participant à des activités d'achat et (ii) les documents standards sur l'évaluation des offres. - Les Ministères concernés ont créé et pourvu en personnel des commissions ministérielles de passation des marchés et la Commission Nationale des Marchés Publics a offert des séances de formation à ces unités. - En vue d'améliorer les pratiques des marchés publics, le gouvernement a résilié 5 contrats signés sous la loi d'urgence. - L'EDH a lancé l'utilisation de compteurs à distance installés aux points d'entrée des Producteurs Indépendants pour vérifier le niveau de production et informer le service de facturation. - L'EDH a effectué une visite de terrain pour tester les compteurs d'au moins 200 clients prioritaires, émis de nouvelles factures et a implémenté un service de récupération des arriérés lorsqu'applicable. - Le gouvernement central, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, a réglé toutes ses dettes de l'année fiscale 2012 à l'EDH		

9. PROJET DE REHABILITATION DE 16 QUARTIERS ET DE RETOUR VOLONTAIRE DES FAMILLES DE 6 CAMPS (PROJET 16/6) - EN COURS

MONTANT	79 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (30m); Corée du Sud (1.5m); Canada: (C\$20m)	Objectif: réhabiliter 16 quartiers pour améliorer les conditions de base via la participation communautaire et fermer six camps prioritaires.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	28,63 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	21 septembre 2011	
SECTEUR	Logement et Gestion Urbaine	
ENTITE PARTENAIRE	ONU	
AGENCE D'EXECUTION	OIT, OIM, PNUD, UNOPS	

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :

- 10.500 familles déplacées ont retrouvé une solution de logement durable et viable grâce à l'appui des services de protection communautaire
- Les 6 camps sont progressivement fermés et l'espace public est réhabilité
- Les débris ont été enlevés afin de permettre la réhabilitation physique du quartier
- Les acteurs de la construction sont formés et respectent les normes et standards du gouvernement
- 1150 maisons endommagées sont réparées selon les normes et standards du gouvernement
- Une solution progressive est développée (progressive core housing) pour répondre à la problématique des maisons évaluées à risque qui doivent être détruites.
- Des plateformes communales sont renforcées afin d'appuyer l'identification des solutions de logements et d'accompagner le processus de retour dans les quartiers.
- 100 pour cent des travaux d'infrastructure en eau sont complétés, 3 kiosques d'eau réhabilités, 11 kiosques d'eau reconstruits
- L'identification des opportunités et l'analyse du profil socio-économique dans les quartiers a été complété, et un programme de crédit pour les entrepreneurs des secteurs porteurs dans les zones d'intervention a été implémenté.
- Une analyse des zones à risques a été réalisée pour permettre un plan de restructuration participatif des 8 quartiers du projet.
- Planification communautaire : Plan urbain participatif réalisé dans 7 des 8 quartiers couverts
- Système de gestion des connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l'échelle du programme, sa répliquabilité et sa pérennité

Le projet a comme objectifs spécifiques d'assurer que :

- Les déplacés trouvent une solution durable de logement
- Le retour vers les quartiers d'origine soit facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité
- Une réhabilitation améliorée des 16 quartiers d'origine soit entreprise sur la base des priorités de ses habitants
- Les capacités des acteurs Haïtiens soient renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers

Le retour au quartier va passer à travers des allocations de retour pour les familles déplacées et des subsides à la location ou à la réparation/reconstruction de logements selon les normes de qualité et de sécurité requises aussi bien pour les personnes déplacées que pour un nombre équivalent de familles vulnérables habitant les quartiers de retour. Le projet prévoit ainsi aussi l'appui à et la formation des professionnels et des MPMEs locales dans le secteur de la construction. La coordination et le bon déroulement du processus seront assurés par la création de plateformes communales des camps et des quartiers et appuyés par une stratégie de communication ciblée.

10. PROGRAMME D'APPUI À LA RECONSTRUCTION DU LOGEMENT ET DES QUARTIERS - EN COURS

MONTANT	31 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (24.67m); MPCE (5.7m); PNUD (0.4m)	Objectif: Fournir au gouvernement central et local et leurs partenaires les outils et systèmes de base d'aide à la décision et à la coordination pour la reconstruction des logements et des quartiers, et notamment :
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	17,55 millions de dollars	(a) d'obtenir une information complète et de qualité,
DATE D'APPROBATION	28 juin 2011	(b) d'assurer le suivi et l'évaluation permanente du retour, de la relocalisation et de la reconstruction,
SECTEUR	Logement et Gestion Urbaine	(c) de renforcer ses capacités ainsi que celles des collectivités territoriales et des leaders communautaires pour coordonner, s'impliquer et superviser la mise en œuvre de la reconstruction, et
ENTITE PARTENAIRE	Agences de l'ONU	(d) de planifier territorialement la reconstruction afin qu'elle contribue à la refondation territoriale
AGENCE D'EXECUTION	ONU-Habitat, PNUD, OIM, FNUAP, MPCE, MICT, CNIGS, IHSI, UCLBP	Le projet est constitué des composantes suivantes :
RESULTATS A DATE		
Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :		
- Informations sur la population (recensement) dans les zones plus affectées par le séisme sont recueillies et rendues disponibles : - Outils et méthodologie du recensement améliorés et mis à jour 200 staffs de l'IHSI formés pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie - La cartographie, l'inventaire des bâtiments et les données sur les services de base dans les zones les plus affectées ont été mis à jour et sont à la disposition du public : - Outils de cartographie et d'inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour 120 staffs de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie - Bases de données pour la cartographie, inventaire des bâtiments et du recensement développées et mises à disposition du CNIGS pour son intégration au SILQ - Rénovation et réparation du bâtiment de l'IHSI pour assurer la mise en œuvre efficace et durable des données et équipements et aussi améliorer la capacité de l'institut à effectuer d'autres activités - Conception et mise en place de la plateforme du système d'Information du Logement et des Quartiers - Mise en place d'un réseau d'utilisateurs et de producteurs de données géographiques - Collecte d'informations géoréférencées sur les infrastructures de base et les projets de reconstruction et alimentation des données au SILQ - Délimitation géoréférencée des quartiers dans les communes affectées par le séisme. - Renforcement des capacités du CNIGS à travers la formation de son personnel et l'achat d'équipements.		- Dénombrement des populations et des quartiers affectés par le tremblement de terre : ménages, logements, services et infrastructures ; - Système d'information du logement et des quartiers : portail d'information géoréférencée sur les besoins et les projets de reconstruction de logement et de quartiers ; - Centres d'appui municipaux et communautaires : Création d'Agences Techniques Locales et de Centres de Ressources Communautaires (CRC) dans les communes les plus touchées par le séisme; et - Planification stratégique urbaine et régionale : élaboration participative de plans d'aménagement territorial et urbain pour les zones et les villes touchées par le séisme et les pôles de développement identifiés dans le PRDH.

RESULTATS A DATE

Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités

- Une équipe de trois (3) spécialistes (en communication, géomatique et évaluation de politiques publics) est installée au sein de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication
- Formation technique des cadres recrutés dans les domaines de la communication et du conseil
- Les communes, à travers la mise en place d'Agences Techniques Locales (ATL), disposent d'un personnel technique formé pour appuyer la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets.
 - 10 ATL en place
 - 6 staff recrutés par commune pour les services techniques municipaux / ATL
 - Diagnostics territoriaux des dix communes élaborés par les ATL
- Les communes disposent de onze (11) Centres de Ressources Communautaires (CRC) au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l'information sur la reconstruction, le retour et le développement local.
 - 11 CRC mis en place
 - 37 staffs recrutés pour les CRC
- Mécanismes de coordination, d'échange d'information et de communication établis entre le MICT, les ATL, les CRC et les communautés en vue d'enrichir et d'assurer la cohérence avec la coordination des activités de reconstruction au niveau des quartiers
 - Stratégie de communication conçue
 - Nombre d'outils de communication développés.
- 5 esquisses de schémas d'aménagement et 18 plans d'urbanisme ont été élaborés dans leur version préliminaire.
- Le processus participatifs a été mis en œuvre dans les 4 régions.
- Les capacités du MPCE ont été renforcées suite à un accompagnement à sa Direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

11. PROJET DE LOGEMENT ET DE RECONSTRUCTION DE QUARTIERS A PORT-AU-PRINCE (PREKAD) - EN COURS

MONTANT	65 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 65 millions	Objectif : Ce don rend possible la mise en œuvre d'un programme de 30 millions financé par l'AID déjà en cours pour la réparation et la reconstruction de logements endommagés (marqués en jaune) et gravement endommagés (marqués en rouge) dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince, dont Delmas, Carrefour Feuilles et autres. Plus spécifiquement, le projet entend appuyer des résidents de quartiers sélectionnés de Port-au-Prince gravement affectés par le séisme à retourner dans leurs communautés en les aidant à réparer et/ou reconstruire leurs maisons et en améliorant les infrastructures de services communautaires de base.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	39,80 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	27 janvier 2011	
SECTEUR	Logement	
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale	
AGENCE D'EXECUTION	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)	

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont permis au projet de produire les résultats suivants :

- Les activités ont démarré en Octobre 2012 dans deux quartiers (Simone Pelé et Nazon) avec des difficultés. A Simone Pelé, les problèmes de sécurité récurrents, les problèmes fonciers et les contraintes techniques ont empêché la mise en œuvre de la composante du logement comme prévu initialement et le sous-projet a été restructuré. L'autre projet de Nazon a été prolongé pour permettre la réalisation des nouvelles composantes de construction de logements
- Le retour en toute sécurité d'environ 13.000 familles est en cours de mise en œuvre dans deux grands camps. Ces programmes avancent bien compte tenu du nombre d'habitants du camp JMV relocalisés dans les quartiers et plus de 90 pour cent des camps de Pétion-Ville.
- 1.251 ménages ont bénéficié d'un soutien pour la réparation / reconstruction de logements
- 200 ménages ont bénéficié d'une subvention de location dans les quartiers:
- 12.565 ménages ont bénéficié d'une subvention de location pour retourner dans les quartiers :
- 160 latrines ont été construites
- 59.000 personnes ont été des bénéficiaires directes du projet avec pour objectif 105.000 femmes
- 857m³ de débris enlevés
- 1.124 maisons réparées
- 402 unités rénovées/rebâties ou construites
- 2 CRC établis dans les deux plus grands quartiers (Simon Pelé et Nazon)

12. PLAN DE PREVENTION DE SEISME POUR LE NORD D'HAÏTI - EN COURS

MONTANT	9,96 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME Objectif: l'objectif général de ce projet est de réduire la vulnérabilité des départements du Nord-Est, Nord et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations dans le but de minimiser les pertes économiques et humaines lors d'évènements futurs.
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 9,96 millions	
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	5,17 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	26 mai 2011	
SECTEUR	Réduction des Risques de Désastres	
ENTITE PARTENAIRE	ONU	
RESULTATS A DATE		

Les fonds FRH décaissés ont produit les résultats suivants:

- Rapport final de micro zonage pour la ville du Cap-Haïtien et cartographie
- Mise à disposition des résultats qui vont servir dans les programmes d'amélioration du territoire aux autorités Nationales et Départementales
- Bonne connaissance des zones à risques dans la ville du Cap-Haïtien
- Finalisation du rapport technique sur l'aléa mouvement de terrain du Cap-Haïtien
- Réalisation d'une mission de terrain pour étudier les mouvements de glissement de terrain. Plus de 500 élèves provenant de dix (10) écoles de Fort-Liberté ont été sensibilisés grâce aux activités de commémoration du 07 mai 1842. Formation d'un nouveau noyau de 800 élèves par les brigadiers dans les techniques de premier secours en cas de tremblement de terre (technique de transport des blessés, lutte contre incendies et sauvetage sous les décombres)
- Formation de 47 étudiants de l'Université Notre Dame d'Haïti du Nord-Ouest aux fins de devenir formateurs des formateurs
- Formation de plus de 200 étudiants en premier secours avec des jeux ludo-éducatifs comme « tè malè » et autres matériels nécessaires à ce genre d'activités.
- Lancement et clôture de deux (2) RFPs
- Finalisation de protocole pour la formation de 800 maçons en génie de construction parasismique avec la coopération suisse et l'Institut National de Formation Professionnelle
- Projet de révision du curriculum scolaire pour intégrer les notions de risques sismiques, budgétisé avec la Coordination des Urgences du Ministère de l'Education
- Rédaction de trois versions de plan de contingence sismique et analyse de mécanisme de réponse
- Formation des maires du département du Nord sur les risques sismiques et leur responsabilité

13. PROJET DE RECONSTRUCTION DU SYSTEME DE L'EDUCATION* - EN COURS

MONTANT	250 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (10m + 5m + 3,7m) BID (150 m), ACDI (20m), First Citizen Bank T & T (1m), Gouvernement de Finlande (5 m Euro)	Objectif: appuyer la reconstruction d'infrastructures scolaires et améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et fondamentale pour un minimum de 5.000 enfants. Ce programme inclut Le Projet de Reconstruction du Secteur de l'Education, le projet d'éducation TVTE et le Projet d'Appui au Plan d'Implémentation et la Réforme de l'Education en Haïti. .
DECAISSEMENT AUX BENE-FICIAIRES FINAUX	6,08 millions + 0,46 millions	Le Programme compte cinq composantes:
DATE D'APPROBATION	15 décembre 2010 (10m) ; 2011 (5m) ; 20 septembre 2013 (3,7m)	• Composante 1. Une offre publique d'éducation préscolaire et fondamentale accrue pour 15.000 enfants par an. Cette composante contribue à l'objectif d'accroissement de l'offre publique d'éducation en construisant et équipant 20 écoles publiques dans des zones dépourvues d'écoles, réhabilitant 15 écoles publiques endommagées par le séisme ou ayant besoin d'être mises aux normes, et équipant huit écoles construites sur le financement d'un partenaire et enfin en couvrant les frais de fonctionnement de deux écoles dans une zone de réinstallation près de Port-au-Prince. Cette opération financera 45 écoles et 15000 enfants chaque année
SECTEUR	Education	• Composante 2. Un enseignement de base gratuit et de qualité pour plus de 75.000 enfants par an. Cette composante entend appuyer la demande d'éducation en subventionnant les frais de scolarité payés par les ménages, encourageant ainsi l'accès et la rétention à l'école. Cette opération va contribuer à la stratégie du gouvernement de fournir une éducation universelle et gratuite à tous les enfants de 6 à 12 ans d'ici à 2015.
ENTITE PARTENAIRE	BID	• Composante 3. De meilleures opportunités d'apprentissage pour 13.500 enfants chaque année. Cette composante a pour objectif d'offrir des possibilités d'améliorer les compétences en lecture/écriture et en mathématiques au cours des premières années de scolarité par l'intermédiaire d'innovations pédagogiques et technologiques.
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle, FAES, UCP, UTE	• Composante 4. De meilleures opportunités d'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP) pour plus de 600 jeunes par an. Ce volet vise à améliorer les possibilités d'ETFP et d'emploi pour au moins 600 jeunes par an et à fournir une main d'œuvre qualifiée pour le parc industriel de Caracol (PIC), notamment.
RESULTATS A DATE		• Composante 5. Une capacité renforcée d'exécution et de régulation du MENFP. À la fin du projet, le MENFP disposera des éléments suivants : (i) une meilleure capacité de mise en œuvre et de régulation; (ii) un système d'information amélioré pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques ; et (iii) une coalition plus forte de partenaires publics et privés soutenant le Plan Education. Le projet financera principalement l'assistance technique pour le MENFP.

Les Fonds FRH décaissés ont produit les résultats suivants:

- 103.000 kits scolaires (financés par ACDI, BID, et FRH) ont été distribués entre Octobre et Novembre 2013. Selon le rapport initial de supervision du consultant, 14.250 kits scolaires, 24.954 uniformes et 76.369 manuels financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements.
- Le programme « in-service » est en cours pour 920 enseignants
- 34.978 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2010-2011
- 61.906 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2011-2012 avec des fonds de la BID et de l'ACDI
- 57.640 élèves ont reçu une subvention pour l'année scolaire 2012-2013 avec des fonds de la BID et de l'ACDI
- 70.000 élèves attendent de recevoir une subvention pour l'année scolaire 2013-14 avec des fonds de la BID
- La politique du secteur et la stratégie d'implémentation ont été complétées. L'INFP a déterminé les nouveaux programmes qui seront remaniés. Le site de construction du Centre de Formation Professionnelle à Hinche a été identifié. La construction devrait démarrer à la fin de l'année 2014.

* Le FRH appuie ce projet au travers de 3 interventions comprenant notamment un montant de 10 millions de dollars (approuvé en Décembre 2010); un montant de 5 millions de dollars (approuvé en Octobre 2011) et un montant de 3,7 millions de dollars (approuvé en Septembre 2013).

14. PROGRAMME DE CANTINES SCOLAIRES - EN COURS

MONTANT	15 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 15 millions	Objectif. Ce projet complète et étend les activités du projet de cantines scolaires initié le 27 juillet 2006 par la Banque Mondiale. Il entre dans le cadre du projet Education pour Tous - Phase 2 qui est un projet de 70 millions de dollars approuvé en Décembre 2011. Le but de ce projet est de soutenir la Stratégie de la Reconstruction du Système Educatif à travers la mise en œuvre de programmes durables pour améliorer : (a) l'accès des populations sous-desservies, en particulier, à l'éducation primaire; (b) la qualité de l'enseignement primaire; et (c) la capacité institutionnelle dans le secteur de l'éducation du bénéficiaire. Ce projet comprend quatre (4) composantes :
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	29 avril 2014	
SECTEUR	Education	
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale	
AGENCE D'EXECUTION	Banque Mondiale	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH n'a pas encore été versée aucune activité n'a encore démarré puisque le projet vient juste d'être approuvé.

- Composante 1 - Amélioration de l'accès à une éducation de qualité;
- Composante 2 - Appui à l'enseignement et l'apprentissage;
- Composante 3 - Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance; et
- Composante 4 - Gestion de projet et suivi et évaluation.

15. ENERGIE DURABLE POUR HAITI - EN COURS

MONTANT	3 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	SECCI BID (500,000 dollars), KPK (500 000 dollars), FRH (2m de dollars)	Objectif: l'objectif global de ce programme est d'appuyer les efforts du GH pour développer une matrice d'énergie durable promouvant l'accès à l'électricité via des sources d'énergie renouvelable et des mesures d'efficacité de l'énergie, comme moyen de réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles, spécialement le fuel.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0,21 million de dollars	
DATE D'APPROBATION	22 mai 2013	
SECTEUR	Energie	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	MTPTC	

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont aidé à obtenir les résultats suivants:

- Rapport technique et économique sur les solutions en énergie solaire, l'installation des solutions en énergie solaire hors-réseau pour l'électrification rurale et plan d'électrification rurale durable pour Haïti
- Rapport de faisabilité technique et économique pour les Energies Renouvelables (ER) / hybride des applications rurale et urbaine.
- Etude technique et économique de faisabilité pour les petits projets hydrauliques
- Rapport technique et économique déterminant la demande et le transport des gaz naturels pour Haïti
- Analyse de pré-faisabilité de l'import des gaz naturels avec pour objectif de substituer l'utilisation de l'électricité au diesel avec l'utilisation de gaz naturels
- Rapport identifiant le potentiel économique, technique, social et environnemental pour l'implémentation d'un cadre réglementaire en Haïti et un plan d'action d'énergie durable.
- Rapport identifiant les problèmes relatifs à la préparation d'un Projet de Politique pour l'Energie Electrique (EE), l'Energie Renouvelable et les questions d'électrification rurale et l'utilisation efficace des combustibles fossiles en Haïti.
- Rapport de recommandations des entités clés ciblés par le panel d'experts
- Manuel de promotion de l'énergie renouvelable

16. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU PARC NATIONAL MACAYA - EN COURS

MONTANT	12,4 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	GEF (3.4m), FRH (9m)	Objectif: l'objectif de ce projet est de créer le parc naturel de Macaya et réduire la dégradation rapide de l'environnement du bassin supérieur de la partie Sud-Ouest d'Haïti
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	Décembre 2012	
SECTEUR	Environnement	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Environnement	

RESULTATS A DATE

Le premier versement de la contribution du FRH à ce projet a été versé aux bénéficiaires finaux en Juin 2014. Bien qu'ils ne soient pas quantitatifs, le projet commence déjà à produire des inputs qui sont importants pour atteindre les résultats attendus :

- Le plan de zonage a été réalisé et sera validé lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage. La formation pour le plan de gestion est presque achevée: 8 membres du personnel technique et administratif du bureau du parc ont été formés sur l'écosystème, la flore et la faune, sur la recherche et la supervision, le divertissement et le tourisme à l'intérieur des parcs naturels. La formation a été ouverte à toute personne impliquée dans la gestion des aires protégées en Haïti et trois autres administrateurs de parcs ont participé (Forêt des Pins, Belle Anse, Trou Caïman).
- Trois opérateurs de la zone tampon du parc exécutent les activités agricoles et d'éducation environnementale.
- La délimitation physique du parc a été acceptée.
- Un long processus a amené au recrutement des gardiens de surveillance du parc. La prochaine étape sera la formation des gardiens sélectionnés. Le corps de surveillance devrait être mobilisé avant le mois d'Octobre.
- Depuis Janvier 2014, plusieurs opérations de saisie de planches ont eu lieu dans la zone tampon du parc, menées conjointement entre la Police, la Justice et le Corps de surveillance du MDE.
- Plusieurs études sont effectivement mises en œuvre pour préparer (i) l'amélioration des routes rurales et (ii) la construction des infrastructures du parc.
- La stratégie de communication et d'éducation à l'environnement a été lancée le 7 Juin avec un grand événement dans Formont, qui a créé une bonne visibilité locale et nationale

17. PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DU LAIT ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LAITIERS EN HAITI - EN COURS

MONTANT	18 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (2m); A rechercher (16m)	Objectif. L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	1,71 million de dollars	
DATE D'APPROBATION	31 octobre 2011	
SECTEUR	Agriculture, Elevage et Pêche, Assistance alimentaire	
ENTITE PARTENAIRE	ONU	Les objectifs spécifiques sont :
AGENCE D'EXECUTION	FAO, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)	

RESULTATS A DATE

Les fonds FRH décaissés ont aidé à obtenir les résultats suivants :

- Trois (3) associations de producteurs de lait sont constituées, structurées et légalisées
 - Trois (3) laiteries construites et trois (3) centres de services mis en place pour les producteurs et l'installation des équipements est en cours.
 - Conception et mise en place des panneaux et outils de visibilité (, T-shirt, panneaux publicitaire).
 - Achat des réfrigérateurs solaires vitrés et congélateurs solaires vitrés (l'installation des réfrigérateurs au niveau des points de vente est en cours)
 - Assistance aux laiteries dans la formalisation des contrats avec des acteurs du secteur privé pour la mise en place des « bars laitiers » (« guichets unique » pour les produits laitiers fabriqués en Haïti) en cours
 - Mise en place d'une stratégie de commercialisation de produits des laiteries en cours
 - Renforcement des capacités dans toute la chaîne de valeur
 - Quinze (15) personnes recrutées comme employées des laiteries et formées
 - Formation de 56 cadres/acteurs de la filière lait au cours du mois de février et mars
 - Séances de formation et de sensibilisation de 30 membres des comités de gestion des laiteries (10 par laiterie)
 - Formation de plus de 600 producteurs sur la conduite des troupeaux.
- Augmenter la productivité de la production laitière
 - Contribuer à la structuration du secteur élevage en renforçant des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et en créant des alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.
 - Favoriser la consommation des produits laitiers par les écoliers haïtiens.

18. PROGRAMME D'ETABLISSEMENT D'UN FONDS DE GARANTIE PARTIELLE DU CREDIT - RESTRUCTURE

MONTANT	95 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (12.5m); BID (20 m); BM (2.5m)	Objectif. L'objectif de ce projet était de contribuer à la réhabilitation du secteur productif haïtien, qui avait été négativement affecté par le tremblement de terre, en particulier les entreprises qui sont restées viables. Cet objectif devait être atteint par l'établissement d'un Fonds de Garantie Partielle de Crédit (FGPC) pour permettre à ces entreprises de se restructurer et d'acquitter leurs dettes bancaires, qu'elles ont été incapables d'honorer, et, en outre, faciliter leur accès continu au financement de la reconstruction. En raison de la faible demande pour de nouvelles garanties par les banques commerciales, vu que la situation d'urgence s'est stabilisée, le gouvernement a demandé une reformulation des ressources non décaissés pour répondre aux besoins financiers et non financiers des petites entreprises et des petites exploitations agricoles. Cette restructuration a eu lieu à travers deux reformulations partielles.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	27 août 2010	
SECTEUR	Développement du Secteur Privé	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	Fonds de Développement Industriel	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH à ce projet n'a pas encore été versée aux bénéficiaires finaux

Le projet a cependant entrepris l'émission de garanties représentant l'équivalent de 3 millions de dollars environ pour huit moyennes entreprises et 245 micro-entreprises, concentrées dans 3 banques et garantissant 10.6 millions en prêts. Une évaluation informelle réalisée en février 2012 a aidé à déterminer qu'il n'était plus nécessaire d'émettre d'autres garanties. En conséquence, sur demande du Gouvernement, la BID a redirigé les efforts vers le développement de deux sous-programmes dans le cadre de ce projet (accélération des affaires et instrument de crédit agricole/instrument de capital crédit-bail) pour lesquels le reste des fonds seront utilisés en appui à la création d'emplois dans le secteur privé. L'objectif global de cette reformulation est d'appuyer le développement de petites entreprises productives en tant que source de croissance économique et de création d'emplois.

1er reformulation partielle: Programme d'appui au développement productif ; L'objectif de la reformulation du programme est d'appuyer le développement des entreprises de production à petite échelle comme source de croissance économique durable et la création d'emplois. Les objectifs spécifiques consistent à (i) développer des petites entreprises durables, principalement dans l'agro-industrie, le tourisme, et les chaînes de valeur industrielles grâce à des investissements stratégiques dans l'assistance technique, l'infrastructure de production et de financement; et (ii) améliorer l'accès à des biens d'équipement pour les entreprises de petite taille et les fermes.

Les fonds réorientés auront deux finalités : (i) compléter le Programme BID HA-L1068 (2827/GR-HA) par l'extension du programme pilote à un niveau national, ce qui permettra d'atteindre de plus grandes économies dans leur disposition, et un plus grand impact en termes de nombre d'entreprises ayant bénéficié de la création d'emploi (voir Matrice des Résultats); et (ii) mettre en œuvre un projet pilote pour étendre le crédit de bail pour les biens d'équipement

Reformulation partielle 2e (à approuver Q4 2014): Appui au Programme Pilote d'investissement Anchor. L'objectif de ce programme est d'encourager l'inclusion productive, financière et sociale de la population associée à des chaînes de valeur en facilitant l'investissement dans ces entreprises à travers des modalités de partenariat public-privé.

19. APPUI BUDGETAIRE - EDUCATION, EAU ET ASSAINISSEMENT - EN COURS

MONTANT	17,58 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH 17,58 millions	Objectif. L'objectif de ce programme est de renforcer la transparence et les institutions pour la gestion du budget de l'éducation et de l'eau et de l'assainissement. En particulier, l'opération prend en charge trois domaines de la stratégie du gouvernement pour la reconstruction et le développement, à savoir (a) la reconstruction territoriale en mettant l'accent sur les infrastructures, en particulier le secteur de l'eau et de l'assainissement; (b) la reconstruction sociale par la création des réseaux de centres de formation modernes; et (c) la reconstruction institutionnelle en mettant l'accent sur les fonctions essentielles du gouvernement en matière de gestion des finances publiques et de la surveillance.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	5 Juin 2014	
SECTEUR	Education, Eau et Assainissement	
ENTITE PARTENAIRE	Banque Mondiale	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances	
RESULTATS A DATE		
La contribution du FRH n'a pas encore été versée, au 30 juin 2014, mais le projet a présenté les résultats suivants ; • Publication d'un règlement du Gouvernement Haïtien, à travers le Ministère des Finances, exigeant des ministères techniques à présenter les prévisions annuelles de leurs dépenses mensuelles. • Le gouvernement haïtien a : (i) établi un nouveau cadre réglementaire pour décentraliser l'accréditation des écoles privées et (ii) adopté une politique visant à créer un comité consultatif public-privé chargé de l'élaboration des critères d'accréditation. • Le MENFP a adopté des règlements pour (i) la décentralisation de la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles du niveau des départements au niveau des directions et (ii) la publication des résultats dans l'annuaire des statistiques et au niveau des départements dans les 45 jours suivants la fin de l'année scolaire. • Le MENFP a institutionnalisé la préparation et l'adoption d'un Plan d'Opération Annuel intégré dans le contexte des dépenses à moyen-terme. • La Primature, a soumis au Sénat pour approbation la nomination des membres du Conseil d'Administration de la DINEPA en vue d'établir la structure administrative de cette dernière • La DINEPA a élargi sa structure de contrôle du secteur de l'eau au-delà de la qualité de l'eau pour inclure la qualité de service et la couverture en eau, le suivi des actifs et le suivi des revenus.		

20. APPUI BUDGETAIRE - RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET REFORME DU SECTEUR DU TRANSPORT - EN COURS

MONTANT	19 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (7m); BID (12m)	Objectif. L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité du transport en Haïti, en augmentant la compétitivité à travers : (i) le renforcement institutionnel et la modernisation du secteur routier et (ii) la réforme et la modernisation du secteur maritime. Plusieurs mesures de réformes, prises comme actions prioritaires, doivent permettre de rendre la gestion du secteur plus transparente et plus efficace.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	13 Mai 2014	
SECTEUR	Transport	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	MEF, APN, MTPTC, UCE	

RESULTATS A DATE

La contribution du FRH n'a pas encore été versée mais le projet a réalisé :

- L'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport
- La création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport
- La création d'une cellule de sécurité routière
- La préparation et la publication de règlements pour les ports
- La publication d'un rapport financier indépendant pour l'APN (Autorité Portuaire Nationale).

21. APPUI BUDGETAIRE - RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET REFORME DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - EN COURS

MONTANT	29 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (14m); IDB (15m)	Objectif. L'objectif général de ce programme est d'améliorer la couverture en eau et assainissement en Haïti. L'objectif spécifique est d'accélérer le processus de réforme par l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement et de la performance du fournisseur de services. Plusieurs mesures de réformes, prises comme actions prioritaires, doivent permettre de rendre la gestion du secteur plus transparente et plus efficace, en synergie avec les mesures prévues dans l'opération supervisée par la Banque Mondiale dans le même secteur.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	13 Mai 2014	
SECTEUR	Eau et Assainissement	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances	
RESULTATS A DATE		

La contribution du FRH n'a pas encore été versée. Les résultats ou réformes préliminaires ci-après ont été enregistrés :

- Le processus administratif en vue de doter la DINEPA d'un conseil d'Administration conformément à son statut de 2009 a été enclenché (lettre de désignation des membres du CA soumise au Président du Sénat)
- Le CTE de Ouanaminthe a été créé
- Une meilleure coordination entre les entités publiques œuvrant dans le domaine de l'assainissement (MSPP, MENFP, MICT, MDE)
- 16 des 19 conditions préalables ont été remplies. La réalisation des 3 dernières est prévue pour le mois de juillet 2014.

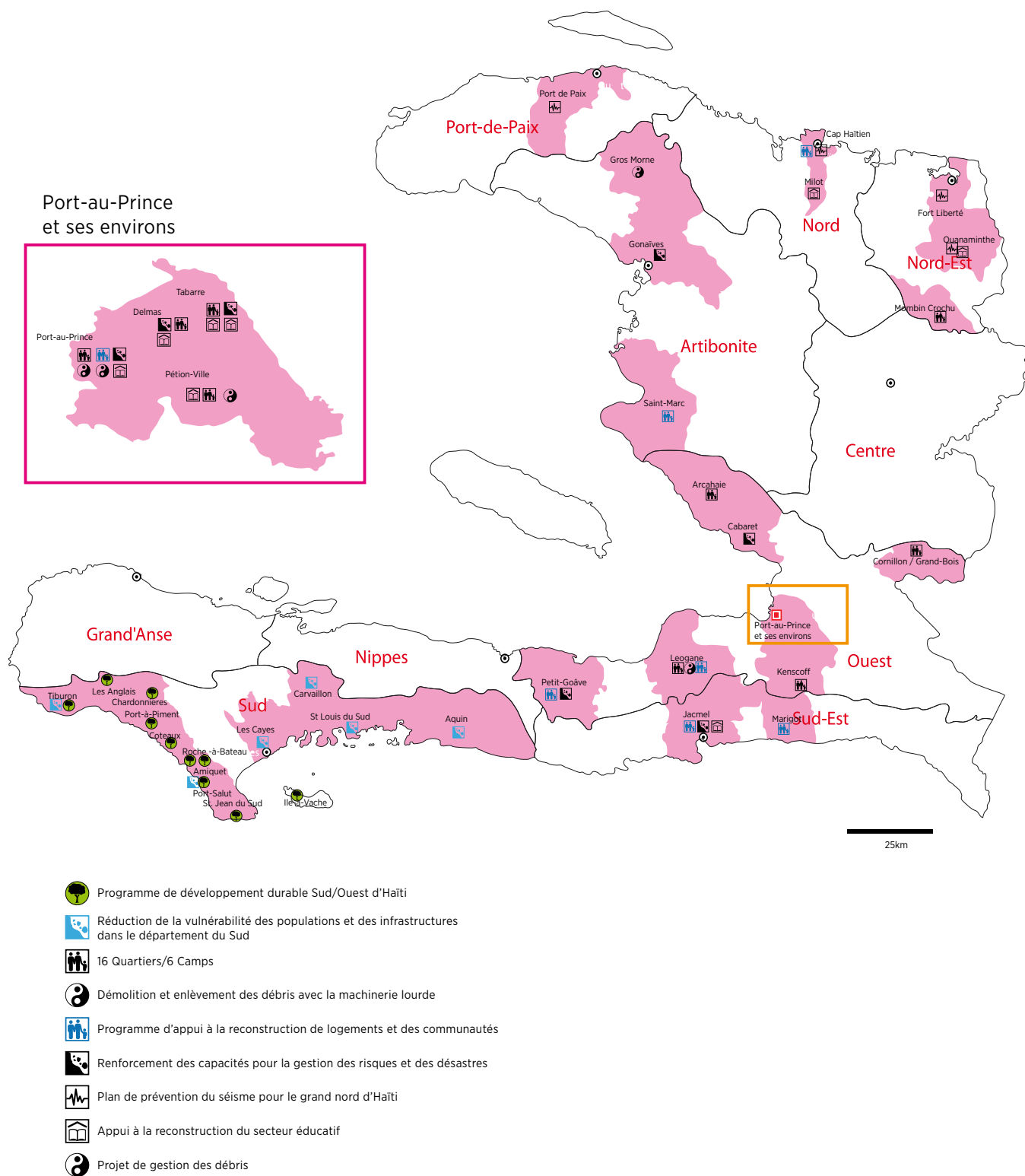
22. APPUI BUDGETAIRE - TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE ET MODERNISATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE II (PBG) - EN COURS

MONTANT	15 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (3m), BID (12m) ;	Objectif. L'objectif général de ce projet est de soutenir le gouvernement dans l'élaboration du cadre sectoriel de l'énergie qui contribuera à moderniser le secteur et augmenter la disponibilité et l'accessibilité à l'énergie de façon à satisfaire les besoins de la population et favoriser la compétitivité. L'opération proposée est la troisième phase d'une série de trois opérations de subvention basée sur une politique établie selon une approche programmatique et qui fournira des ressources fongibles non remboursables en une seule tranche de 15 millions de dollars pour soutenir des réformes spécifiques (12 millions de dollars de dons de la BID et 3 millions de dollars du FRH). Cette troisième phase soutient les actions engagées dans les première et deuxième phases et ajoute des conditions plus rigoureuses, en particulier sur la soumission au Parlement de la loi "Loi Pénalisant le vol de l'Électricité", ainsi que l'adoption des normes de gestion d'entreprise pour l'Électricité d'Haïti (EDH) de manière à favoriser la transparence et la gouvernance d'entreprise. Les objectifs spécifiques de cette troisième opération sont: (i) de soutenir la capacité institutionnelle du gouvernement à définir une politique énergétique et effectuer la planification et la supervision du secteur de l'énergie; et (ii) transformer l'Électricité d'Haïti (EDH) en une société financière et opérationnelle viable.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	3 millions de dollars	
DATE D'APPROBATION	Juillet 2010	
SECTEUR	Energie	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	Ministère de l'Economie et des Finances	
RESULTATS A DATE		
La contribution du FRH a été versée à l'entité partenaire mais le projet n'a pas encore démarré.		

23. PROJET DE LIGNE DE TRANSMISSION PELIGRE - EN COURS

MONTANT	20 millions de dollars	DESCRIPTION DU PROGRAMME
SOURCES DE FINANCEMENT	FRH (16m) ; BID (4M en cours de validation)	Le projet de réhabilitation de la ligne Péligre – Port-au-Prince consiste à inspecter minutieusement la ligne afin de déceler toute anomalie pouvant entraîner une mise hors service de celle-ci, à redéfinir le tracé de la ligne en déplaçant les pylônes situés dans les zones à risque, à réévaluer le système de mise à la terre, à réaliser les études électriques et mécaniques, à préparer les plans détaillés pour faciliter les travaux de réparation et enfin à réaliser les travaux de réhabilitation de la ligne sous la supervision d'une firme d'Ingénieurs-Conseils reconnue.
DECAISSEMENT AUX BENEFICIAIRES FINAUX	0	
DATE D'APPROBATION	Non encore approuvé	
SECTEUR	Infrastructure – Energie Electrique	
ENTITE PARTENAIRE	BID	
AGENCE D'EXECUTION	EDH / MTPTC	Ce projet comprendra quatre composantes :
RESULTATS A DATE	Le projet n'étant pas encore approuvé, la contribution du FRH au projet n'a pas été décaissée et aucune activité n'a encore démarré. Composante 1 – La gestion du Projet. Composante 2 – Le recrutement de la firme d'ingénierie et de supervision pour réaliser les études d'ingénierie et la supervision des travaux. Composante 3 – La Gestion Environnementale et Sociale Composante 4 – Le recrutement d'une firme spécialisée pour réaliser les travaux.	

ANNEXE 2 : CARTE DES PROJETS



Date de mises à jour: Juin 2014

ANNEXE 3: SECRETARIAT DU FRH

Cette année le Secrétariat a connu des changements profonds liés principalement au renouvellement de l'ensemble de l'équipe qui avait supporté les activités du FRH durant ces dernières années. Comme souhaité par le Comité de Pilotage, les départs ont été motivés principalement par l'objectif de réduction des coûts sans préjudice pour la qualité des services rendus. Ainsi, durant l'année 2013-2014, sont partis du FRH :

- le Gestionnaire du Programme, Josef LEITMANN, qui a été remplacé par Mamadou L. DEME ;
- la Chargée des Opérations, Maria KIM (qui n'a pas été remplacée) ;
- la Chargée de Communication, Berdine EDMOND, suppléée par Bertrovna Bourdeau GRIMARD ;
- et l'Assistante de Programme, Gabrielle DUJOUR, substituée par Marthe Agnès PIERRE.

Le nouveau personnel du FRH est présenté ci-dessous.



M. Mamadou L. DEME

De nationalité Sénégalaise, est le nouvel Administrateur du Fonds, Il a la responsabilité de gérer toutes les activités du Secrétariat ainsi que le personnel. Mamadou a commencé sa carrière aux

services du Trésor et du Budget du Ministère des Finances du Sénégal. Il a une expérience de près de 30 ans en gestion des finances publiques et de plus de dix ans en gestion de projets et fonds fiduciaires avec la Banque Mondiale, en Afrique et en Amérique Latine. Mamadou détient une Maîtrise en Administration des Entreprises et en Administration Publique de l'Université de Dakar et un Master en Gestion du Transport Aérien de l'École de Commerce de Toulouse en France.



Jean Yves ST-DIC

Un citoyen Haïtien, est le Logisticien du FRH avec la responsabilité du transport et des technologies de l'information. Il a deux ans d'expérience avec la Banque Mondiale. Il a aussi travaillé à Sourire Rent-a-Car

et Aproco. Jean Yves a un certificat en Sciences Informatiques de l'INUQUA, une université privée en Haïti.



Bertrovna B. GRIMARD

Une citoyenne Haïtienne est la nouvelle Chargée de Communication du FRH. Elle est responsable de toutes les communications relatives au Fonds, de la coordination avec les partenaires et des

relations avec la presse. Bertrovna a travaillé en Haïti en tant que Directeur du Marketing pour l'ONG PSI-Haïti, l'entreprise Comme Il Faut et la Comcel-Voilà, et comme consultant dans le secteur privé. Elle détient un MBA de l'Université de Miami en Floride.



Marthe Agnes PIERRE

De nationalité Haïtienne, est la nouvelle Assistante Administrative du FRH avec la responsabilité d'assister le Secrétariat dans toutes les tâches administratives et budgétaires. Elle a 5 ans d'expérience dont 3 dans le

Département des Ressources Humaines de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Elle a également travaillé à IMEDIS, une entreprise locale. Elle détient un diplôme de Secrétariat de Christ the King Secretarial School en Haïti.



Fonds de Reconstruction d'Haïti

Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti



Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti
Ministère de la Planification
et de la Coopération Externe

387, route de Bourdon, Port-au-Prince

+ (509) 3798 0817

info@haitireconstructionfund.org

www.haitireconstructionfund.org

www.fondsdereconstructionhaiti.org



Etats-Unis



Brésil



Canada



Norvège



France



Japon



Espagne



Australie



Nigéria



Oman



Colombie



Suède



Thaïlande



Banque Mondiale



Finlande



Irlande



Chypre



Lettonie



Estonie